

Randy McKay

La Presse

cyberpresse.ca

Le CH craint la fracture

Cahier Sports, page S3

Bernard Lord candidat à la succession de Clark

Page A5



MONTRÉAL | MERCREDI 9 OCTOBRE 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 345 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

ÉRIC LUCAS PRÊT POUR L'ALLEMAGNE



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Sa main droite guérie, Éric Lucas a confirmé hier qu'il irait défendre son titre de champion des super moyens du WBC en Allemagne, dès le 7 décembre, contre l'aspirant numéro un, Markus Beyer. Si Lucas conserve sa couronne, il deviendra le premier Québécois à remporter cinq combats de championnat d'affilée. Notre chroniqueur Michel Blanchard a assisté à sa conférence de presse. À lire en page S5

ASSURANCE SOCIALE

Cinq millions de numéros en trop

GILLES TOUPIN

OTTAWA – C'est encore le fouillis au gouvernement fédéral dans l'attribution des numéros d'assurance sociale (NAS), a affirmé hier la vérificatrice générale, Sheila Fraser, qui a révélé que des cartes continuent d'être délivrées sans les vérifications nécessaires.

Le mal est si profond, révèle un nouveau rapport déposé aux Communes hier, que le Registre d'assurance sociale contient, pour le groupe des personnes de plus de 20 ans, quelque cinq millions de numéros utilisables de plus que la population de ce groupe.

La ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, a aussitôt annoncé à la sortie de la réunion du cabinet hier midi un nouveau train de mesures visant à remédier à la situation. « Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait voici quatre ans ? » a rétroqué John Williams, député allianciste et président du comité des comptes publics de la Chambre.



Photo PC

La vérificatrice Sheila Fraser déplore que le gouvernement n'ait « pas effectué les suivis nécessaires » pour contrer la fraude.

Voir ASSURANCE en A2
> Gaspillage à la Défense nationale, en page A3
> Mauvaise note en matière de santé, en page A3

Le casse-tête de l'Irak

Pendant toute la journée d'hier, le Conseil de sécurité de l'ONU a poursuivi ses tractations sur l'Irak. Le débat est ardu. Mais ses enjeux sont colossaux. Agnès Gruda a préparé quelques points de repères.

Voir nos informations en page A13

Un médecin sur deux dit avoir songé à quitter le Québec

ALEXANDRE SIROIS

LES MÉDECINS QUÉBÉCOIS sont hautement sollicités pour pratiquer à l'extérieur de la province et environ un sur deux aurait sérieusement pensé à quitter le Québec.

C'est ce qu'indique un sondage dont les résultats ont été dévoilés hier par l'Association médicale du Québec (AMQ) en conférence de presse. On y souligne, parallèlement, que les médecins de la province ont actuellement une piètre opinion de leurs conditions de pratique.

« Souvent, lorsque je parlais à des intervenants du ministère de la Santé, on me disait que ce n'était pas vrai... Que les médecins du Québec ne veulent pas quitter la province et veulent continuer à pratiquer ici. Nous avons le message contraire aujourd'hui », a déclaré le président de l'association, Stanley Vollant.

Très sollicités

Les résultats du sondage indiquent que trois médecins québécois sur quatre (75 %) ont été solli-

cités au moins une fois au cours des deux dernières années pour pratiquer la médecine à l'extérieur du Québec. Cette proportion grimpe à 86 % parmi les médecins qui ont pratiqué aux urgences au cours des trois dernières années et à 83 % chez ceux qui ont travaillé dans un centre hospitalier. Sur l'ensemble des médecins interrogés, 68 % ont été pressentis plus d'une fois.

Cette sollicitation ne laisse pas les médecins indifférents.

Voir MÉDECINS en A4

Des chercheurs de McGill identifient le gène du syndrome d'Andermann

ANDRÉ NOËL

DES CHERCHEURS de l'Université McGill ont identifié la mutation d'un gène responsable d'un trouble neurologique grave qui condamne des centaines d'enfants québécois au fauteuil roulant. Dorénavant, il sera possible de faire des tests prénatals pour savoir si les couples risquent d'avoir des enfants atteints de cette maladie dégénérative.

Le syndrome d'Andermann, maladie génétique rare, se trouve

presque seulement au Québec, dans les régions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix. Cette dernière contrée a été fondée par 400 Canadiens français; il a suffi que quelques porteurs de la mutation génétique aient de nombreux rejetons pour marquer les générations suivantes. Le trouble a ensuite migré au Lac-Saint-Jean quand des habitants de Charlevoix ont colonisé ce nouveau territoire. On trouve aussi quelques cas ailleurs dans le monde.

La maladie frappe les bébés dès

l'âge d'un an ou deux. Les jeunes enfants ont des problèmes moteurs, ils ont de la difficulté à marcher et doivent éventuellement se déplacer en fauteuil roulant. La plupart d'entre eux souffrent aussi de déficiences intellectuelles. Les personnes atteintes meurent généralement avant 40 ans. Des adultes peuvent être porteurs du gène mutant sans être malades. C'est le cas d'une personne sur 22 dans Charlevoix et au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Voir CHERCHEURS en A2

Benny Farm revivra

ÉRIC TROTTIER

LA SOCIÉTÉ immobilière du Canada (SIC), le Fonds foncier Benny Farm et les résidents de Notre-Dame-de-Grâce ont trouvé un terrain d'entente pour réaménager le complexe résidentiel abandonné depuis plusieurs années.

« On a fait un très grand pas; un consensus a été atteint visant à construire ou aménager 500 unités d'habitation », a annoncé hier l'animateur d'un groupe de travail formé au cours de l'été, Jacques Bénard, du Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers.

Le « groupe de travail » de Benny Farm a été mis sur pied par la SIC dans le but de trouver une solution pour relancer le projet. Une douzaine de membres en faisaient partie, dont le Fonds foncier, des groupes de citoyens et un vice-président de la SIC, Jim Lyons. Ce dernier est « d'accord avec le consensus », selon le porte-parole de la SIC, Gordon McIvor.

Selon M. McIvor, la SIC et les citoyens du quartier se sont entendus sur un « compromis » qui permettra de partager les 13 acres de terrains situés à l'angle de la rue Monkland et du boulevard Cavendish de la façon suivante: les trois quarts serviront à l'habitation (pour l'aménagement des 500 logements), tandis qu'on souhaite implanter des services communautaires — voire le CLSC de NDG — et des équipements récréatifs dans le reste du terrain.

Voir BENNY en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	C7	Loteries	A13
Bridge	E8	Mots croisés	C7
Décès	E7	Mot mystère	C7
Êtes-vous observateur	E2	Petites annonces	
Feuilleton	C7	- immobilier	E2, E4
Forum	A16, A17	- marchandises	E4
Horaires spectacles	C4	- emplois	E4, E5
Horaires télévision	C2	- automobile	E5, E6
Horoscope	E8	- affaires	D2

MÉTÉO Voir page S16
Nuageux et averses
Maximum 10, minimum 9



6 21924 98765 1

Entre nous et 400 ans d'histoire...
...Trois minutes!

Le côté *confortable* du Vieux-Québec

CHÂTEAU LAURIER

1220, Place George-V Ouest
Stationnement gratuit

LE MANOIR LAFAYETTE

661, Grande Allée Est
1.877.999.9620

CHÂTEAU BELLEVUE

16, rue de la Porte
www.vieuxquebec.com

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le retour de la grande citrouille

Même si l'Halloween n'est que dans trois semaines, c'est déjà le retour de la grande citrouille et, avec elle, des activités sans cesse multipliées à l'intention des grands et petits. Dans notre nouvelle page Famille du jeudi, Marie-Christine Blais vous en propose quelques-unes, au marché, au musée ou au Jardin botanique, à Montréal ou ailleurs. Jamais la fête des morts n'aura été aussi vivante !

À lire demain dans le cahier Actuel.

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Baseball : les séries commencent pour la Ligue

nationale
cyberpresse.ca/baseball

> Bilan du débat sur le déséquilibre fiscal
cyberpresse.ca/fiscal

> Pour avoir des frissons
cyberpresse.ca/halloween

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION

redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

ABONNEMENT

(514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES

petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS

deces@lapresse.ca (514) 285-6816

LOTERIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 009 > À quatre chiffres : 4169

SUITES DE LA UNE

ASSURANCE

Suite de la page A1

Le rapport publié hier par la vérificatrice générale est en effet un rapport dit « de suivi » de certaines recommandations antérieures, une pratique qu'elle a décidé d'établir dorénavant une fois par année. Le chapitre du présent rapport consacré au NAS consiste donc en une analyse des mesures prises par le gouvernement Chrétien pour corriger une situation déjà constatée dans un rapport de 1998, au moment où le vérificateur était Denis Desautels.

La vérificatrice générale a ainsi fait part de son étonnement devant la facilité avec laquelle des personnes pouvaient encore aujourd'hui se procurer des cartes d'assurance sociale auprès du ministère du Développement des ressources humaines, citant l'exemple d'un individu qui a réussi à se faire envoyer la même année et à la même adresse 225 cartes différentes.

« Un NAS, a encore commenté John Williams, ça veut presque automatiquement dire aujourd'hui un chèque dans la boîte aux lettres. »

La fraude touchant le NAS permet en effet aux criminels d'établir de fausses identités et de mettre au

point des stratagèmes pour obtenir de façon frauduleuse du crédit ou des services gouvernementaux ou encore pour se soustraire à l'impôt. Un individu en possession de plusieurs cartes d'assurance sociale portant divers noms a réussi, fait ressortir le rapport, à modifier les numéros d'identification personnels (NIP) de ses victimes pour avoir accès à leurs marges de crédit, à leurs comptes de cartes de crédit ainsi qu'à leurs comptes bancaires.

Pour M^{me} Fraser, il est clair que les exigences en matière de preuve d'identité établies en 1976 par le gouvernement fédéral ne suffisent plus au regard des moyens technologiques modernes à la disposition des fraudeurs. Les documents d'identité sont tellement faciles à contrefaire aujourd'hui, ajoute-t-elle, qu'elle comprend mal que le gouvernement n'ait « pas effectué les suivis nécessaires » pour contrer la fraude. « On peut se procurer toute une brochette de faux documents dans Internet, rapporte la vérificatrice, y compris des certificats de naissance. On peut également y trouver la formule permettant de créer un faux NAS qui ressemblera à un numéro valide. »

M^{me} Fraser a également reproché à Ottawa de distribuer sans contrôle sérieux les NAS de la série 900 attribués aux demandeurs qui ne sont ni des citoyens canadiens ni des résidents permanents, par exemple des travailleurs saisonniers ou des étudiants. « Au fil des années, précise le rapport, DRHC a attribué près de 1,6 million de NAS de la série 900. À la fin de 2001, le Registre d'assurance sociale affichait plus de 900 000 de ces NAS. » Bref, plus de 60 % des NAS de la série 900 n'ont pas été annulés cinq ans après leur attribution.

La ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, a reconnu que « le monde était différent » aujourd'hui et qu'il fallait prendre des mesures pour enrayer ces abus. Elle a annoncé que son ministère n'acceptera plus désormais que des pièces d'identité originales comme preuve de l'identité du demandeur du NAS. Aussi, Ottawa n'acceptera plus les certificats de baptême des résidents du Québec et de Terre-Neuve. Enfin, tous les NAS non utilisés depuis cinq ans seront suspendus. Quant aux fameux NAS de la série 900, le ministère entend leur donner des dates d'expiration.

BENNY

Suite de la page A1

Pour ce qui est des 500 logements, on ne sait encore combien seront construits. Il y a 312 logements vacants à Benny Farm, répartis dans des immeubles construits après la Deuxième Guerre mondiale. Plusieurs sont toutefois en mauvais état et pourraient être démolis, tandis que d'autres feront l'objet de rénovations. « Nous avons demandé à quatre firmes d'architectes de nous soumettre des plans pour développer le projet; nous verrons ce qu'ils ont à proposer », a dit Jacques Bénard.

Chose certaine, le consensus trouvé par le groupe de travail stipule que les 500 logements devront être cédés en grande partie à des ménages à faible et moyen revenus. Plus des deux tiers des logements seront loués et un tiers vendu, a indiqué M. Bénard, qui ajoute que des coopératives et des organismes à but non lucratif seront aussi mis dans le coup.

« Nous sommes heureux qu'un consensus se soit dégagé sur bon nombre d'éléments, a expliqué hier le responsable du dossier de l'habitation au comité exécutif de la Ville, Michel Prescott. En réservant la majeure partie du site pour le communautaire et le logement abordable, ils rejoignent nos objec-

tifs. Il reste à éclaircir la question de la démolition ou de la conservation des immeubles actuels, mais on espère que le travail des firmes d'architectes permettra de dégager des projets qui vont recevoir l'adhésion de la communauté. »

« Nous venons de passer une étape significative », a pour sa part ajouté Sam Boskey, membre du conseil du Fonds foncier Benny Farm, un organisme qui lutte depuis plusieurs années pour la revitalisation des immeubles abandonnés de Benny Farm. « Le Fonds foncier préférerait conserver les immeubles actuels, mais nous avons trouvé un compromis sur plusieurs points », a-t-il ajouté.

Selon M. Bénard, les plans d'architectes seront soumis à la SIC le 28 octobre pour être analysés en public deux jours plus tard, à un endroit qui reste à être déterminé. Par la suite, si tout le monde s'entend sur un les plans, on présentera le projet à la Ville de Montréal. Il restera alors à trouver du financement, auprès du secteur privé et des gouvernements, ce qui ne devrait pas être une tâche impossible, vu que les trois gouvernements ont déjà annoncé qu'ils voulaient augmenter le nombre de logements abordables dans l'île de Montréal.

CHERCHEURS

Suite de la page A1

Lorsque les deux parents sont porteurs du gène mutant, leur enfant sera porteur une fois sur deux et contractera le syndrome une fois sur quatre. Un enfant ne peut pas être atteint de la maladie si un seul de ses parents est porteur.

Il y a environ six ans, le Dr Guy Rouleau, neurologue au Centre universitaire de santé de McGill, et ses collègues avaient déjà localisé le gène sur le chromosome 15q. Cette fois, les chercheurs ont analysé les mutations génétiques chez des patients souffrant du syndrome d'Andermann (ainsi nommé à cause de ses découvreurs, les docteurs Fred et Eva Andermann, de l'Institut neurologique de Montréal). Ils ont étudié l'ADN de 81 Canadiens français atteints de la maladie et 110 Canadiens français exempts de la maladie. Le gène SLC12A6 avait muté seulement chez les personnes atteintes.

« Le gène SLC12A6 est important dans la régulation du transport vers le cerveau de petites molécules chargées telles que le potassium ou le chlorure, a expliqué le Dr Rouleau, hier. Nous avons établi que la mutation du gène affecte cette fon-

tion et entraîne des déficiences physiques et mentales. »

Cette découverte ne signifie pas qu'un traitement sera bientôt offert. Il faudra encore des années de recherche pour atteindre cet objectif. En revanche, il est désormais possible d'effectuer des tests prénatals. Les couples de Charlevoix, du Saguenay et du Lac-Saint-Jean pourraient ainsi subir des examens pour détecter la présence du gène mutant avant de décider d'avoir des enfants. Les femmes enceintes de ces régions pourraient aussi demander que ce gène soit recherché lors des amniocenteses. Libres à elles, ensuite, de se faire avorter.

Le Dr Rouleau a dit qu'il n'était pas de son ressort de faire des recommandations à cet égard. Cependant, la possibilité technique existe. Selon lui, un laboratoire de la ville de Québec offre déjà le test. « Si ce test était généralisé, il pourrait coûter moins de 50 \$ », a ajouté le neurologue.

Les recherches, dont les résultats seront publiées en novembre dans *Nature Genetics*, ont été financées entre autres par la fondation Condé, mise sur pied par Alain Condé et

sa femme Louise Gagné, deux personnes qui se sont connues au Saguenay-Lac-Saint-Jean et qui ont deux jumelles non identiques souffrant du syndrome, Alexandra et Valérie, maintenant âgées de 12 ans.

« Nos filles étaient âgées de 13 mois lorsque les premiers symptômes sont apparus, a raconté M^{me} Gagné, hier. Tout a basculé. Nous avons vécu une grande colère : pourquoi nous ? Pourquoi nos enfants ? Mais nous avons transformé notre colère. Nous avons appris que le Dr Rouleau avait entrepris des recherches et décidé de recueillir des fonds pour l'aider. »

Dans Charlevoix et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, une personne sur 2117 souffre du syndrome d'Andermann. Très rares à l'extérieur du Québec, quelques cas ont été trouvés en Autriche, en Italie, en Espagne, à Oman, en Algérie et dans l'Ouest canadien (des enfants de parents québécois). Le Dr Rouleau croit que l'identification du gène mutant permettra de découvrir plusieurs autres cas dans le monde.

Grève terminée chez Sécur

TRISTAN PÉLOQUIN

APRÈS TROIS mois de grève, les 900 employés syndiqués de Sécur pourront rentrer progressivement au travail dès aujourd'hui. Réunis en assemblée générale hier, ils ont adopté à 81 % l'entente de principe contenue dans le rapport de médiation déposé le 30 novembre.

La nouvelle convention collective prévoit notamment des hausses salariales de 25 % pour les employés des salles de comptage, ainsi qu'un salaire unique de 19 \$ l'heure pour les employés sur la route. L'entente prévoit aussi la diminution de la précarité par l'augmentation du nombre d'employés à temps plein, a indiqué le syndicat.

À la signature de la convention collective, les employés obtiendront également un boni équivalent, en moyenne, à 3 % de leur salaire des cinq dernières années.

« Le règlement obtenu nous satisfait et nos membres nous disent qu'on a bien travaillé, a déclaré Jocelyn Tremblay, président du syndicat. Nous avons réalisé des gains

appréciables qui vont améliorer sensiblement nos conditions de travail. »

Il a également indiqué que cette entente de principe est une grande avancée puisqu'il s'agit du premier contrat de travail unique dans l'entreprise. Avant, une vingtaine de conventions collectives différentes étaient appliquées chez Sécur.

Pour sa part, la direction de l'entreprise a souligné par communiqué que cette entente permet aux syndiqués « de maintenir leur statut d'employés les mieux payés de l'industrie du transport des valeurs au Québec ».

Le directeur général de Sécur, François Tremblay, a également soutenu que de gros défis se posent toujours pour l'entreprise. « Nous avons beaucoup de travail devant nous afin de rétablir les liens avec notre clientèle », a-t-il déclaré.

Au cours de l'été, la direction de Desjardins a indiqué que sa filiale Sécur serait vendue dès la fin du conflit de travail. Les administrateurs de Sécur n'ont pas voulu commenter ce point.

Enfin! Le Canada connaît la joie d'accueillir les montres Lange.

Le premier horloger Lange au Canada.

Nous avons enfin le plaisir d'annoncer une bonne nouvelle aux amateurs canadiens d'horlogerie fine: chez eux, à Montréal, ils pourront désormais trouver les chefs-d'œuvre Lange convoités dans le monde entier. L'adresse? Celle, exclusive, d'un des rares horlogers-joailliers capables de satisfaire au suprême niveau d'exigence de Lange: une atmosphère raffinée, un service compétent et un conseil à la clientèle de tout premier ordre.



Vous êtes chaleureusement conviés à visiter notre exposition spéciale "A. Lange & Söhne" du 11 au 17 octobre 2002.

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

A l'époque la plus glorieuse de la Saxe inaugurée par le règne d'Auguste le Fort, Dresde se développa en une capitale des arts et des sciences, très attachée à l'horlogerie. En 1845, Adolph Lange quitta

cet environnement culturel et partit dans la région des Monts Métallifères pour fonder à Glashütte l'industrie de la haute horlogerie allemande. Avec un zèle infatigable, il commença à donner corps à sa vision du

garde-temps parfait. Durant 100 ans, les montres "A. Lange & Söhne" furent parmi les plus prisées au monde, jusqu'à ce que la séparation de l'Allemagne fit disparaître le nom de la fière société de tout cadran de

montre. "A. Lange & Söhne" devint une légende. Pourtant, sitôt l'Allemagne réunifiée, Walter Lange, arrière-petit-fils d'Adolph Lange, retourna à Glashütte pour illustrer à nouveau l'art horloger Lange avec cet

amour de l'innovation qui avait valu à son nom une réputation mondiale. Uniques, très rares montres Lange sont encore, comme par le passé, minutieusement terminées et assemblées à la main. Elles conserveront

toujours leur exclusivité, à l'instar des autres rares horlogers-joailliers qui repré- sentent dans le monde les chefs-d'œuvre "A. Lange & Söhne". Lange Uhren GmbH, D-01768 Glashütte, Allemagne.

Château d'Ivoire • 2020, rue de la Montagne • Montréal • tél: (514) 845-4651 • fax: (514) 281-9925

Attendre en valait la peine.



La Lange 1.

Un symbole de l'ingéniosité novatrice du grand art horloger de Lange. La Lange 1 est dotée d'une platine trois quarts en maillechort naturel, de chatons en or vissés, d'une raquette de précision à col de cygne brevetée et d'un coq de balancier gravé à la main. La Lange 1 avec sa grande date brevetée, son rare double barillet pour une réserve de marche de trois jours et son indicateur de réserve de marche est disponible en or 18 carats ou en platine.

A. LANGE & SÖHNE
GLASHÜTTE I/SA

ACTUALITÉS

Centre professionnel de soins capillaires
hommes femmes tout âge
 +
Problèmes de santé chroniques
 514-289-9762
Clinique Santé Capillaire

Micheline Grimard
 naturopathe & infirmière
 Depuis 13 ans
 154 émissions de radio
 (514) 289-9762

La vérificatrice décerne une très mauvaise note en santé

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a reçu de fort mauvaises notes hier de la vérificatrice générale dans le domaine de la santé. D'abord, il joue mal son rôle de surveillant des maladies, mettant ainsi en péril la santé des Canadiens, et ensuite, il ne s'est pas donné les moyens pour savoir si les provinces respectent bien la loi en matière de prestations des soins de santé.

De plus, selon M^{me} Fraser, Ottawa n'est même pas en mesure de dire aux Canadiens dans quelle mesure il contribue à leurs soins de santé. Si le montant total du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux aux provinces (TCSPS) est en effet connu — c'est-à-dire la somme que donne le gouvernement central aux provinces pour la formation post-secondaire, les soins de santé et l'aide sociale —, il n'en est rien pour le montant spécifique réservé à la santé. Comment, sans ces renseignements, demande M^{me} Fraser, les Canadiens peuvent-ils avoir un débat éclairé sur l'avenir des soins de santé au pays ?

Dans son nouveau rapport intitulé *Le Point* et déposé hier aux Communes, la vérificatrice générale lance un cri d'alarme à propos de la faiblesse du système de surveillance des maladies mis en place par Santé Canada. Les Canadiens sont vulnérables, affirme en substance Mme Fraser qui reprenait les principales conclusions d'un rapport de son bureau rendu public en 1999. « Un bon système de surveillance de la santé établi à l'échelle du pays, dit-elle, est essentiel pour prendre des décisions fondées sur les faits dans le domaine de la santé publique. Sans cette information, il y a un risque que les mesures nécessaires pour prévenir les maladies ne soient pas prises. »

Si Ottawa est fort dans la surveillance des maladies entériques, de la grippe, du sida, du diabète et du cancer du sein, il fait preuve de graves manques du côté de la surveillance des blessures et de la plupart des maladies chroniques tels les maladies cardiovasculaires, les maladies musculo-squelettiques, les autres cancers, les maladies respiratoires chroniques et les maladies mentales.



M^{me} Fraser affirme que le gouvernement fédéral n'est pas en mesure actuellement d'évaluer dans quelle mesure les provinces respectent les conditions d'octroi et de versement prévues à la loi.

« Santé Canada doit faire montre de leadership pour améliorer la surveillance de la santé au pays, a soutenu Sheila Fraser. Le système ne pourra être amélioré que si le Ministère, les provinces et les territoires unissent leurs efforts. »

M^{me} Fraser a également jeté un pavé dans la mare du premier ministre Jean Chrétien qui répète souvent que si les provinces ne respectent pas les cinq exigences de la Loi canadienne sur la santé (gestion publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité), il pénaliserait les provinces fautives en retenant une partie des TCSPS. Or, le chapitre rendu public hier par la vérificatrice générale sur « l'appui fédéral à la prestation des soins de santé » affirme que le gouvernement fédéral n'est pas en mesure actuellement d'évaluer dans quelle mesure les provinces respectent les conditions d'octroi et de versement prévues à la loi. Il n'est donc pas en mesure de dire au Parlement si les provinces se conforment à la loi.

« Les parlementaires doivent prendre des décisions concernant les milliards de dollars qui sont transférés aux provinces pour la prestation de soins de santé, commente M^{me} Fraser, mais ils ne disposent pas encore de suffisamment de renseignements pour déterminer dans quelle mesure les conditions prévues à la loi sont respectées. »



Mme Sheila Fraser, la vérificatrice générale, hier alors qu'elle quittait les journalistes après avoir répondu à leurs questions.

Photo TOM HANSON, PC

| GASPILLAGE |

Au moins 200 millions pour les PME et 65 millions pour les pilotes de chasse

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La vérificatrice générale, Sheila Fraser, a dénoncé hier le gaspillage de centaines de millions de dollars dans le programme d'entraînement des pilotes de chasse canadiens et dans celui du financement, par Industrie Canada, des petites entreprises canadiennes.

Dans le premier des cas, en raison d'une gestion déficiente, la Défense nationale a gaspillé 65 millions de dollars depuis deux ans en ne formant pas le nombre d'élèves-pilotes pour lequel elle a payé dans le cadre du programme d'entraînement en vol de l'OTAN.

Dans le second cas, le ministère de l'Industrie n'arrive pas à atteindre ses objectifs de recouvrement des coûts liés à son programme de financement des petites entreprises au Canada. Par exemple, pour les prêts consentis entre 1995 et 1999, M^{me} Fraser a estimé hier que les pertes du programme s'élèveront à au moins 200 millions de dollars. De plus, a-t-elle souligné, l'objectif de recouvrement des coûts pourrait ne pas être atteint pour les prêts consentis après 1999.

M^{me} Fraser a indiqué qu'il était évident que le programme, tel que conçu présentement, ne pouvait recouvrer ses coûts.

Le programme de financement des petites entreprises au Canada a pour objet d'accroître la disponibilité du financement aux petites et moyennes entreprises en garantissant aux institutions financières le remboursement de 85 % des pertes qu'elles subissent sur les prêts consentis en vertu de ce programme. Normalement, Industrie Canada rembourse ces pertes à partir des revenus tirés des droits et des frais d'administration perçus sur les prêts consentis. Le problème, c'est que ces droits et frais ne suffisent plus à couvrir les remboursements. M^{me} Fraser estime que le Ministère devra sérieusement améliorer ses méthodes de prévision de rendement du programme.

Par ailleurs M^{me} Fraser a fait l'éloge hier du « plan innovateur » imaginé par le ministère de la Défense pour former les pilotes canadiens et étrangers de l'OTAN sur sa base de Moose Jaw en Saskatchewan. Elle par contre dénoncé la nature du contrat d'une durée de 20 ans et de 2,8 milliards de dollars accordé à Bombardier

inc. pour prendre en charge la formation des pilotes.

« Pendant les deux premières années de la mise en oeuvre de ce programme, écrit la vérificatrice générale, la Défense nationale n'a utilisé que 41 % environ des capacités d'entraînement qu'elle a achetées. En raison des clauses restrictives du contrat et des problèmes éprouvés pendant la phase de démarrage, quelque 65 millions de dollars ont été payés pour des services de formation qui n'ont pas été obtenus. »

M^{me} Fraser s'est dite « inquiète » de cette situation et elle estime qu'à l'avenir le gouvernement devrait veiller à ce que les paiements soient faits en fonction des services rendus, la formule actuelle du contrat ne laissant peu de place, contrairement à ce qu'affirme les responsables à la Défense, pour les ajustements lorsque la formation n'est pas offerte ou utilisée.

cyberpresse.ca La version intégrale du rapport de la vérificatrice et diverses analyses sont accessibles à www.cyberpresse.ca/verificatrice

HOMME



30%
de réduction*

sur toute la collection
Ocean Pacific

POINT ZERO

20%
de réduction*

sur une sélection de manteaux
Point Zéro pour homme

Silver Jeans

20%
de réduction*

sur toute la collection Silver Jeans

*Collections pour homme seulement

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

FEMME

Les Ailes Collection

Achetez une chemise*
et obtenez la 2^e à

50%
de réduction

*Modèle Florence, Étienne ou Ariane à partir de 89,95\$. Offre valide du 9 au 27 octobre 2002.



AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Centre commercial Bayshore, Ottawa (613) 721-4537 • MAINTENANT OUVERT Centre-ville Montréal Édifice Complexe Les Ailes (514) 282-4537

LE GRAND PROJET LES AILES : Fairview Pointe Claire 2003

LA PORTER PARTOUT,
ÇA VOUS RAPPORTE!



CARTE-CADEAU
ÉLECTRONIQUE
LA PUCE-A-PORTER



www.lesailles.com

Un cadeau de 10 millions aux grandes équipes de sport en Ontario

Presse Canadienne

TORONTO — Le gouvernement ontarien a accordé à des équipes de sport professionnel, en avril, une interprétation de la loi qui leur a permis d'épargner quelque 10 millions, ce qu'a vivement dénoncé l'opposition, hier.

La décision, réduisant sensiblement la taxe à payer au titre du régime de santé, a profité à des entreprises de Toronto comme les Blue Jays (baseball), les Raptors (basketball) et les Maple Leafs (hockey).

Selon un arrêté en conseil dévoilé à la législature, le gouvernement de Mike Harris s'est appuyé sur le fait que ces équipes disputent la moitié de leurs matches hors de la province pour ainsi les favoriser.

Présenté par la députée Sandra Pupatello, le document porte la date du 2 avril, deux semaines avant qu'Ernie Eves prête serment comme premier ministre pour succéder à M. Harris. La décision était si discrète que certains ministres n'en ont eu connaissance que mardi.

M^{me} Pupatello a déploré que le public ait à compenser un manque de gagner du régime de santé, afin d'aider des équipes professionnelles versant des salaires mirobolants à leurs vedettes.

La députée libérale juge insensée pareille décision, par laquelle des employeurs prospères économisent sur cette taxe qui tient lieu de cotisations au régime de santé.

M^{me} Pupatello a accusé M. Eves d'accorder des faveurs à des entreprises amies alors que les autres employeurs doivent cotiser.

Courroucé, M. Eves a affirmé ne pas être au courant de la décision : « Je n'ai jamais été informé, je n'ai pas eu d'explication sur cette affaire ».

M^{me} Pupatello a dit douter de son ignorance des faits et lui a demandé s'il allait renverser la décision, ce à quoi n'a pas répondu M. Eves.

Le Canada a tout à perdre en s'isolant, selon un expert militaire américain

ANDRÉ DUCHESNE

EN PRENANT ses distances des initiatives américaines en matière de défense, le Canada a beaucoup à perdre, que ce soit en matière de retombées économiques, de partage de l'information ou d'expertise militaire.

C'est ce qu'a indiqué un expert américain en la matière, Dwight Mason, au cours d'une vidéoconférence diffusée hier à partir d'Ottawa et transmise à Edmonton, Kingston et dans les bureaux du consulat des États-Unis à Montréal.

Ancien directeur de la Commission permanente mixte (Canada-États-Unis) de la défense et maintenant associé senior au Centre d'études stratégiques et internationales de Washington, M. Mason était invité à parler aux partenaires canadiens des nouvelles initiatives militaires des États-Unis, notamment la création du Northern Command dont l'objectif est de protéger le territoire nord-américain.

Créé officiellement le 1^{er} octobre dernier, le Northern Command, mieux connu sous le nom de NorthCom, a suscité beaucoup d'émoi dans le Canada anglais où l'on y voyait une menace pour la souveraineté du pays. À ce sujet, M. Mason a tenté de se faire rassurant, qualifiant d'« antiproduit » toute forme d'ingérence.

Le NorthCom est une nouvelle structure de défense du continent, créée dans la foulée des événements du 11 septembre 2001. À la différence du NORAD qui s'occupe de défense contre les agressions

aériennes et spatiales, il permet aux Américains d'avoir un commandement unifié (sol, air, mer) pour tout le territoire de l'Amérique du Nord, ce qui inclut les États-Unis, le Canada, le Mexique, une partie des Caraïbes et ce dans une zone allant jusqu'à 500 miles des côtes. Au Pentagone, le continent nord-américain était le seul endroit de la planète ne se trouvant pas sous un commandement unifié.

« On doit comprendre que le temps nécessaire à réagir à une attaque est beaucoup plus court qu'auparavant. Nous devons être prêts », a dit M. Mason pour expliquer sa création.

Les Américains seraient heureux de pouvoir jouir de la collaboration canadienne dans ce projet, ajoute-t-il. La collaboration, le partenariat ne sont pas synonymes d'hégémonie territoriale des États-Unis, estime M. Mason. Au contraire, c'est la meilleure façon pour le Canada d'exprimer sa souveraineté.

Du même souffle, il a défendu le projet américain de système de défense contre les attaques de missiles à portée intercontinentale. Connue sous le sigle NMD (pour National Missile Defense), ce projet, qui permettrait de détecter de façon très rapide le tir de missiles ennemis, se développe à un rythme soutenu.

Mais les Américains aimeraient bien, pour le rendre encore plus efficace, que le Canada permette la construction de puissantes bases de radar sur son territoire. Ottawa se fait toujours tirer l'oreille dans ce domaine.

« Le Canada peut bien rester à l'écart

pour des raisons idéologiques mais son industrie de la défense ne profitera pas des retombées économiques d'un tel projet et il n'y aura pas d'accès à l'expertise développée », observe M. Mason.

Il n'est pas trop tard pour une participation canadienne, mais celle-ci n'est nullement essentielle. « Elle est souhaitable mais pas critique », ajoute-t-il.

Ailleurs aussi dans le monde, le projet NMD suscite des réactions mitigées, voire froides, entre autres parce qu'il relègue au bac à recyclage le traité ABM interdisant les boucliers antimissiles. En juin dernier, le président George W. Bush a d'ailleurs mis fin officiellement à ce traité signé en 1972.

Pour Marcel Belleau, chercheur associé à la chaire d'études stratégiques et diplomatiques Raoul-Dandurand de l'UQAM, la participation canadienne au projet NMD permettrait de la légitimer. « Les Américains pourraient dire que ce n'est pas seulement eux qui sont en faveur », dit-il.

En parallèle à son plaidoyer, M. Mason s'est, comme d'autres à Washington, questionné à haute voix sur l'autonomie et la mobilité des Forces armées canadiennes, trop fragiles à ses yeux. L'exemple le plus connu est celui des hélicoptères Sea King, mais le pays devrait aussi considérer le renouvellement de sa flotte de Hercules CC-130 utilisés pour les déplacements à l'intérieur de théâtres d'opération et se doter de gros transporteurs stratégiques pour le transport de troupes et équipements lourds à l'étranger.

MÉDECINS

Suite de la page A1

En effet, 45 % d'entre eux auraient « étudié sérieusement la possibilité de répondre positivement à une offre de pratiquer la médecine hors du Québec ». Une majorité de médecins en formation songerait aussi « à quitter le Québec, si l'atteinte à l'autonomie professionnelle est amplifiée par le gouvernement », a soutenu le Dr Volland, sans toutefois disposer de chiffres à ce sujet.

Par ailleurs, 97 % des médecins du Québec sont en désaccord avec la loi d'exception adoptée par le gouvernement provincial (85 % totalement et 12 % plutôt en désaccord) et 95 % s'opposent « à ce que le gouvernement légifère pour encadrer la pratique médicale ».

Les conditions de pratique en prennent également pour leur rhume. Près d'un médecin sur trois (30 %) au Québec estime qu'elles sont carrément « médiocres », alors que 43 % les jugent passables. Uniquement 3 % des médecins affirment que les conditions de pratique sont très bonnes et 24 % disent qu'elles sont bonnes.

Il faut préciser que le sondage a été effectué par la firme SOM du 23 septembre au 3 octobre, au plus fort de la crise qui opposait les médecins au gouvernement du Québec à la suite de l'application de la loi d'exception visant à assurer l'ouverture de toutes les urgences du Québec 24 heures sur 24, sept jours sur sept. L'envoi d'huissiers chez certains médecins afin de leur transmettre des assignations avait soulevé une polémique dans le milieu médical.

« La situation vécue par les médecins laissera sans aucun doute des séquelles qui seront longues à cicatriser. Le sondage en est une démonstration claire et nette », a dit le Dr Volland. Pour le président de l'AMQ, la loi d'exception est responsable de bien des maux et risque fort d'avoir l'effet inverse de celui souhaité par Québec. Preuve en est que 96 % des médecins consultés ont affirmé que la législation aura un impact négatif sur l'attrait des régions touchées auprès des médecins qui voudraient s'y établir.

« Je pratique personnellement à l'hôpital de Baie-Comeau, qui est une région éloignée, et les médecins de mon centre hospitalier commencent à sentir les effets pervers de cette loi », a affirmé le Dr Volland. De moins en moins de gens veulent s'y installer. Des jeunes qui devaient venir à l'hôpital et dans la région de la Côte-Nord ne veulent plus venir et les dépanneurs qui devaient venir donner un coup de main ne sont plus disponibles. »

L'AMQ se dit prête à aider à la résolution de la crise actuelle. Après avoir dévoilé le sondage, le Dr Volland a annoncé que son association souhaite contester les décisions du gouvernement, mobiliser la profession médicale et sensibiliser la population à la réalité des médecins.

Le président de l'AMQ a donc entrepris hier une tournée de cinq villes du Québec pour rencontrer les médecins et chercher des solutions pour éviter que la crise ne s'envenime. Il souhaite également solliciter une rencontre avec le ministre de la Santé, François Legault, au terme de la tournée.

L'AMQ pense déjà posséder certaines solutions. Elle affirme même en avoir proposé plusieurs à Québec, qui n'en auraient pas tenu compte. Parmi celles proposées, l'association aimerait que des actes accomplis par les médecins soient transférés à d'autres professionnels de la santé.

La marge d'erreur du sondage est de 4,38 points de pourcentage 19 fois sur 20.

SEARS*

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 19 OCTOBRE 2002

LE PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!
maintenant 799⁹⁹
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 20,5 P³
À CONGÉLATEUR EN HAUT
1 tablette et 2 demi-tablettes.
N° 65142. Rég. Sears 1099,99



LE PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE POUR LE DUO!
maintenant 899^{98*} pour le duo
Épargnez 30 \$ de plus à l'achat du duo
LAVEUSE ET SÈCHEUSE KENMORE DE TRÈS GRANDE CAPACITÉ
Rabais 160 \$. Laveuse à agitateur Dual-Action^{MD}.
N° 12852. Rég. Sears 649,99. **489,99**
Rabais 110 \$. Sècheuse à capteur d'humidité. N° 62872.
Rég. Sears 549,99. **439,99.**
*Prix comprend le rabais supplémentaire de 30 \$



NOS PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE

Kenmore ^{®/MD}



LE PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!
maintenant 779⁹⁹
CUISINIÈRE KENMORE^{MD}
À DESSUS LISSE ET À NETTOYAGE FACILE
2 éléments de format réglable.
N° 65202. Rég. Sears 1049,99.
Supplément pour modèles à dessus en verre blanc, biscuit et verre biscuit, à four autonettoyant, à convection, à zone et tiroir-réchaud



LE PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!
maintenant 169⁹⁹
ASPIRATEUR VERTICAL KENMORE 12 A
Sac micronique en mousse.
N° 31250. Rég. Sears 279,99.



LE PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!
maintenant 569⁹⁹
LAVE-VAISSELLE KENMORE LAVAGE ULTRA
Lavage sur 5 niveaux à alimentation directe.
N° 16632. Rég. Sears 719,99.
Aussi en noir

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

Amos

Magasin-concession d'Amos (819) 732-6451

Deux-Montagnes

Les Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Drummondville

Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Granby

Les Galeries de Granby (450) 375-5770

Joliette

Magasin-concession de Joliette (450) 759-3900

Mont Laurier

Magasin-concession de Mont Laurier (819) 623-4100

Montréal

Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou

Langelier et Jean Talon (514) 254-4213

Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard

Boulevard Taschereau et boulevard Napoléon (450) 678-9066

Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle

Boul. Newman et Boul. Shenkus (514) 365-5070

Carrefour Laval (450) 682-1200

Mail Champlain Brossard (450) 465-1000

Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval

Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495

Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770

Place Vertu (514) 335-7770

Promenades St-Bruno (450) 441-6603

Rosemère-Place Rosemère (450) 433-1001

Magasin de meubles et d'électroménagers de St-Bruno

Autoroute 30 et autoroute 116 (450) 653-4064

St-Jérôme (450) 432-2110

Pointe Claire

Centre Fairview Pointe Claire (514) 694-8815

Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe Claire

Boul. des Sources et autoroute Transcanadienne (514) 694-3984

Repentigny

Les Galeries Rive Nord (450) 582-5532

Rosemère

Place Rosemère (450) 433-1001

Sorel

Les Promenades de Sorel (450) 746-2508

St-Hyacinthe

Magasin-concession de St-Hyacinthe (450) 773-6601

St-Jean

Le Carrefour Richelieu St-Jean (450) 349-2651

St-Jérôme

Le Carrefour du Nord (450) 432-2110

Val d'Or

Magasin-concession de Val d'Or (819) 825-3181

Valleyfield

Magasin-concession de Valleyfield (450) 371-3050

Victoriaville

La Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité



Le frère, l'ami et... le neveu

Chrétien est de nouveau obligé de défendre MacAulay

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien ne voit rien de mal à ce que le solliciteur général, Lawrence MacAulay, embauche son neveu pendant cinq ans pour diriger le bureau de circonscription du ministre à l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Chrétien a été obligé hier de se porter à nouveau à la défense de son ministre qui a été mis dans l'embarras par une troisième accusation de favoritisme en cinq mois.

Le quotidien *National Post* rapportait dans son numéro d'hier que M. MacAulay a embauché son neveu, Andrew MacAulay, de juin 1997 à juin 2002 à titre d'adjoint dans son bureau de circonscription de Cardigan. Le neveu a touché un salaire totalisant 200 000 \$ durant cette période.

Le code de conduite en matière de conflit d'intérêts stipule que les ministres ne peuvent embaucher leurs femmes, leurs parents, leurs enfants, leurs frères ou leurs soeurs. Mais ce code ne contient aucune règle au sujet de l'embauche des neveux et nièces.

« Il y a des lignes de conduite à ce sujet. Apparemment, il n'a enfreint aucune de ces lignes de conduite. Il y a des gens qui doivent travailler dans les bureaux de circonscription », a déclaré le premier ministre à l'issue d'une réunion du cabinet.

« Un neveu est un neveu. Il fait partie de la famille immédiate. Mais un député et un ministre veulent avoir les meilleurs gens qui peuvent faire le travail. Était-il compétent pour faire le travail ? C'est la seule question qui se pose parce qu'il n'a pas enfreint le code de conduite », a ajouté M. Chrétien.

Ces révélations surviennent au moment même où les partis d'opposition aux Communes réclament la tête du ministre parce qu'il a octroyé un contrat sans appel d'offres de 100 000 \$ à un ami, Everett Roche, qui a été son agent officiel lors des deux dernières campagnes électorales.

Le conseiller en éthique, Howard Wilson, a ouvert une enquête sur cette affaire qui embarrasse à nouveau le gouvernement Chrétien au moment même où il s'apprête à déposer de nouvelles règles en matière d'éthique. M. Wilson doit d'ailleurs se rendre dans la circonscription du ministre afin d'interroger certaines personnes avant de rendre sa décision qui est attendue avec impatience par les partis d'opposition.

M. MacAulay s'est aussi retrouvé dans l'embarras en juin après que le quotidien *National Post* eut révélé qu'il a fait pression sur la GRC et les Services correctionnels du Canada afin qu'ils accordent une subvention de quelque 3,5 millions de dollars au collège Holland de Charlottetown, qui est dirigé par Alex MacAulay, le frère du ministre.

Comme il en a l'habitude depuis que la controverse entourant le fameux contrat accordé à M. Roche a éclaté la semaine dernière, le ministre MacAulay a de nouveau évité les médias comme la peste hier.

Bien qu'il n'existe aucune règle précise au sujet de l'embauche de neveux ou de nièces, le chef du Parti conservateur, Joe Clark, a soutenu hier que le solliciteur général a agi de manière indécente en embauchant son neveu dans son bureau de circonscription.

« C'est une échappatoire qui existe et je ne crois pas que cela est une bonne pratique que d'embaucher son neveu. Il y a maintenant toute une série d'allégations qui touchent M. MacAulay », a commenté M. Clark.

Aux Communes, le ministre s'est de nouveau défendu d'avoir fait preuve de favoritisme en accordant un contrat sans appel d'offres à M. Roche le 10 mai 2001. Devant un autre barrage de questions, le ministre s'est contenté de lire des notes préparées par ses adjoints.

cyberpresse.ca L'ensemble des allégations de favoritisme qui embarrassent Ottawa : www.cyberpresse.ca/favoritisme

Bernard Lord est prêt à succéder à Joe Clark

Mulroney et d'autres s'activent à lui constituer une cagnotte

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — À moins d'un revirement de taille, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, sera candidat dans la course à la direction du Parti conservateur afin de prendre la relève de Joe Clark et d'affronter les libéraux qui seront vraisemblablement dirigés par Paul Martin aux prochaines élections.

M. Lord, qui fait l'objet de vives pressions de la part des militants conservateurs d'un bout à l'autre du pays depuis quelques semaines pour qu'il fasse le saut en politique fédérale, devrait confirmer sa décision à la mi-décembre, rapportait hier soir Radio-Canada.

M. Lord, que des conservateurs influents tels que l'ancien premier ministre Brian Mulroney et même le premier ministre albertain Ralph Klein voient comme le seul capable de redonner au parti ses lettres de noblesse d'antan, désire avoir des engagements fermes de la part de Bay Street qu'il aura l'argent requis pour financer sa campagne au leadership et la prochaine campagne électorale avant de prendre sa décision finale.

Âgé de 37 ans seulement, M. Lord, qui est parfaitement bilingue et qui a permis au Parti conservateur de reconquérir le pouvoir au Nouveau-Brunswick après des années dans l'opposition, désire avoir

une cagnotte de 2,5 millions pour sa campagne au leadership et au moins six millions pour diriger le parti lors des prochaines élections fédérales, prévues en 2004.

Signe indéniable qu'il compte être candidat, M. Lord, qui est natif de Roberval, au Lac-Saint-Jean, a déjà écarté la tenue d'élections prévues cet automne au Nouveau-Brunswick afin de se donner suffisamment de temps pour placer ses pions.

Selon l'ancien président du Parti conservateur, Peter Van Loan, de nombreux militants conservateurs travaillent déjà d'arrache-pied afin de recueillir des sommes d'argent. « L'argent sera disponible », a dit M. Van Loan à Radio-Canada.

Au Québec, l'ancien premier ministre Brian Mulroney, qui a mené son parti à deux victoires électorales de suite après avoir créé une coalition entre les conservateurs de l'Ouest et les nationalistes du Québec dans les années 1980, met tout son poids dans la balance afin de convaincre des gens d'affaires de contribuer à la cagnotte de Bernard Lord.

Bien qu'il se soit gardé de confirmer ses intentions, M. Lord a déclaré dans une entrevue à Radio-Canada que Paul Martin, son éventuel adversaire qui aura 65 ans l'an prochain, « n'est pas invincible » et que le Parti conservateur peut redevenir la véritable option de rechange

que recherchent les électeurs. « Oui je peux le faire, mais pas seul », a-t-il soutenu, rejetant d'emblée toute fusion du Parti conservateur avec l'Alliance canadienne.

M. Lord a conquis le coeur des militants du Parti conservateur en août lors du congrès de cette formation politique à Edmonton où il a prononcé un discours enflammé portant sur l'avenir du pays et du parti. Depuis lors, le premier ministre du Nouveau-Brunswick est vu comme le seul capable de recréer la coalition qui a permis au Parti conservateur de déloger les libéraux du pouvoir en 1984.

D'ailleurs, le premier ministre Jean Chrétien est l'un de ceux qui croient que M. Lord pourrait faire mal au Parti libéral aux prochaines élections. M. Chrétien a reçu les résultats d'un sondage réalisé par le sondeur du parti, Micheal Marzollini, démontrant que le Parti conservateur dirigé par M. Lord pourrait faire des gains importants aux dépens des libéraux.

Au cours des dernières semaines, M. Chrétien a confié à deux reprises à un député libéral que l'entrée en scène de M. Lord représenterait tout un défi pour son successeur. « Il est jeune et dynamique. Il n'a pas fait de gaffes jusqu'ici. Il peut donner une certaine frousse à mon successeur », aurait confié M. Chrétien au député libéral, selon Radio-Canada.

Eggleton dit avoir servi de bouc émissaire

Presse Canadienne

OTTAWA — L'ex-ministre de la Défense Art Eggleton soutient que son congédiement, le printemps dernier, était injuste et l'attribue à l'odeur de scandale qui flottait autour d'autres ministres plutôt qu'à ses propres agissements.

M. Eggleton, qui commentait sa mise à l'écart pour la première fois cette semaine, se dit persuadé que le cabinet du premier ministre, Jean Chrétien, savait depuis un certain temps qu'il avait octroyé un contrat à une ex-petite amie. Mais M. Chrétien n'a rien fait avant que les médias ne s'emparent de l'affaire, juste au moment où le gouvernement était la cible d'accusations d'irrégularités, a ajouté M. Eggleton.

Ce dernier détenait les deuxièmes plus longs états de service comme ministre de la Défense de l'histoire du Canada en mai dernier, quand il est devenu le premier ministre de Jean Chrétien à se voir congédier pour une question d'éthique.

À l'époque, l'éthique des contrats de commandite accordés par le gouvernement à la firme Groupaction, proche des libéraux, était mise en doute, et des allégations de conflit d'intérêts circulaient au sujet des ministres Alfonso Gagliano et Don Boudria. « Le premier ministre a décidé qu'il allait faire quelque chose à propos de tout cela, et je me suis retrouvé dans la ligne de tir », a commenté M. Eggleton.

À l'été 2001, M. Eggleton a accordé un contrat de 36 000 \$, payé à même ses fonds discrétionnaires, à une ex-amie de coeur, Maggie Maier. Selon le conseiller en éthique, Howard Wilson, ce geste violait clairement le code du cabinet en matière de conflit d'intérêts.

Mais pour M. Eggleton, le contrat, qui consistait en un travail de recherche sur les problèmes de santé des soldats de retour de missions outremer, était au-dessus de tout soupçon. L'ex-ministre affirme avoir dit à M. Chrétien qu'il avait tort de demander sa démission.

l'émotion en boîte

De notre vaste collection d'articles en cristal Swarovski, décoration de Noël 2002, 85 \$.



SWAROVSKI

BIRKS

CADEAUX - depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

MOBILART
Meubles & décor

Mobiliers et décoration haut de gamme

PRIX SPÉCIAUX
SUR NOS MEUBLES
EN DÉMONSTRATION

5805 Transcanadienne,
Ville St. Laurent
(Rond point côte-de-Liesse et Transcanadienne)
(514) 748-9500
Lun. - vend.: 9h à 18h
sam.: 10h à 17h; dim.: 12h à 17h

6529 boul. Décarie
Montréal
(Coin Plamondon)
(514) 344-1400
Lun. - ven.: 9h à 18h
Sam.: 10h à 17h; dim.: fermé

2003! NISSAN

LOUEZ UNE MAXIMA
POUR AUSSI PEU QUE
399\$ PAR MOIS*

*Sur approbation de crédit. Détails en magasin. Avec acompte. Les images sont à titre d'illustration seulement.

Cité Au Super Centre NISSAN de Montréal
3500 Jean Talon Ouest
(Près de Côte-des-Neiges) Métro Namur
(514) 739-3175
www.citenissan.com

Réunis par nos différences

la maison des amis
PLATEAU MONT-ROYAL

- partage
- écoute
- entraide

CENTRE DE JOUR
Tél.: (514) 527-1344

«une vraie maison»

Voitures PRESQUE NEUVES

ARRÊT
Garantie sur véhicule 5 ans et moins.

ēonizer

Votre véhicule a 5 ans et moins PROLONGEZ LA VIE DE VOTRE VÉHICULE tout en augmentant sa valeur.

ēonizer est plus qu'un antirouille!

- ēonizer inc. neutralise la rouille déjà existante*.
- ēonizer inc. empêche la rouille existante de se propager sur le métal*.
- ēonizer inc. est un investissement rentable, élimine les dommages* coûte moins cher qu'une réparation.

Des milliers de propriétaires ont profité des multiples avantages économiques du système ēonizer inc.

6800, rue St-Jacques Tél. : (514) 483-2333

Métro Vendôme, 5 minutes, autobus 90

ēonizer

38 ANS d'expérience

* Selon les termes de notre garantie.

Aussi nouvelle protection longue durée: ēonizer Ultima 10 ans + pour voitures neuves

LA GUÉPIÈRE

LA CAMI SANS COUTURE 12.99

ÉCONOMISEZ 35% sur une cami SIMONS coupée dans une microfibre de nylon soyeuse qui glisse sous les vêtements. Coupe tubulaire sans aucune couture pour un galbe et un confort inégalés. Blanc, noir, naturel, framboise. P.m.g.tg. Rég. 20.00

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALÉRIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC,
MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Nouvelle série d'accusations contre Hyacinthe Auger

L'ancien employé d'Investissement Québec a aussi travaillé pour Oxygène 9

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Déjà en procès pour des accusations de corruption et d'abus de confiance, Hyacinthe Auger, ancien employé d'Investissement Québec, vient d'être frappé par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Or, après avoir quitté Investissement Québec, M. Auger a travaillé pour Oxygène 9, la firme de lobbying d'André Desroches et de Raymond Bréard, qui s'était retrouvée sur la sellette le printemps dernier, a confirmé hier à *La Presse*, M. Bréard.

« On lui avait donné un mandat, notamment faire un montage financier destiné au gouvernement fédéral », se souvient Raymond Bréard, l'ancien chef de cabinet de Bernard Landry qui avait dû quitter en février dernier son poste de directeur général du Parti québécois à la suite des reportages sur les affaires de lobbying.

Comme président d'Environnement, une compagnie spécialisée dans la production d'électricité à partir de la transformation de déchets en gaz, M. Auger fait face depuis hier à 50 chefs d'accusation, 26 pour avoir vendu des actions d'Environnement sans prospectus,

et 23 autres pour avoir outrepassé une décision de la CVMQ l'enjoignant de ne plus vendre d'actions de sa compagnie. M. Auger est passible d'une amende maximale de 154 000 \$. Un autre dirigeant d'Environnement, Steven Demers, est aussi accusé par la CVMQ pour les mêmes raisons.

Dans une entrevue en avril dernier, M. Auger expliquait détenir un contrat de 45 millions du gouvernement iranien pour une centrale « clé en main » de 36 mégawatts, un projet financé à 80 % par l'Iran.

La porte-parole de la CVMQ, Barbara Timmins, expliquait hier que le duo Auger et Demers appuyé par deux autres employés d'Environnement, avait vendu pour 1,7 million de dollars d'actions de la compagnie à 845 investisseurs, avant que la commission leur ordonne de cesser. Même par la suite, les ventes se sont poursuivies et 600 000 \$ ont été obtenus auprès de 200 petits épargnants, explique-t-elle.

Ces accusations s'ajoutent aux problèmes de M. Auger qui voit son procès pour corruption, suspendu le printemps dernier, reprendre aujourd'hui.

Pas de référendum sur le rapatriement des points d'impôt

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Il n'y aura pas de référendum sur le rapatriement des points d'impôt, l'unanimité faite hier autour de cette question à l'Assemblée nationale rend cette démarche inutile.

Hier, au terme de deux jours d'un forum sur le rapport déposé en mars par Yves Séguin, le premier ministre Landry rivait clairement le clou de cette stratégie, devenue moins pertinente avec le consensus dégagé hier, a-t-il expliqué. « Le référendum est encore plus hypothétique », précisait M. Landry, mais ses conseillers allaient plus loin disant que l'idée d'une consultation populaire sur cette question était carrément au rancart.

C'est à l'arraché que fut obtenue l'unanimité des participants hier. Le Conseil du patronat avait refusé d'appuyer le texte approuvé à l'Assemblée nationale en juin, à moins qu'on y précise que le retour à l'équilibre fiscal pour le Québec ne devrait pas se faire en créant des déficits budgétaires à Ottawa.

Signée par la trentaine d'organisations réunies au forum, la motion vient s'ajouter au texte voté à l'Assemblée nationale, à l'instigation des groupes patronaux : « sans conduire le gouvernement fédéral à une situation de déficit budgé-

taire ». Pour le Conseil du patronat notamment, le rapport Séguin avait surévalué les surplus fédéraux, et envoyer à Ottawa une facture de huit milliards par année aurait relancé le Canada dans la spirale des déficits.

Avec cette nuance ajoutée au texte, tous les groupes, des grandes centrales aux associations patronales en passant par les médecins et les municipalités, ont cautionné la démarche du gouvernement.

« La voix du Québec est plus forte aujourd'hui qu'elle ne l'était hier », a dit Bernard Landry. Le gouvernement va payer une campagne de publicité de deux jours pour expliquer ce problème, a-t-il expliqué. Ottawa ne pourra rester sourd à ces doléances reprises à l'unanimité par la société civile, ont prédit à l'unisson Bernard Landry, Jean Charest et Mario Dumont.

Le rapport Séguin soulignait que le Québec était privé de deux milliards par année en transferts par Ottawa — huit millions pour l'ensemble des provinces —, un manque à gagner de 50 millions par semaine pour le Québec, d'insister M. Landry. Il qualifia de « sottises » les propos du ministre fédéral des Finances, John Manley, pour qui ce déséquilibre fiscal était une vue de l'esprit.

L'unanimité s'est faite lors du dîner privé auquel les patrons

avaient été conviés par Bernard Landry et Pauline Marois. Le premier ministre était carrément réfractaire à l'idée de modifier la résolution adoptée en juin par l'Assemblée nationale, craignant que chaque groupe n'en profite pour réclamer aussi des modifications. Mme Marois a été plus ouverte, et l'idée a été vite acceptée par Jean Charest et Mario Dumont qui ont confirmé qu'ils étaient d'accord avec la précision réclamée par le Conseil du patronat, a expliqué le président du CPQ, Gilles Tailon.

Pour le chef libéral Jean Charest, le consensus du Québec sur ces revendications était souhaitable. Mais cette démarche doit être distincte des enjeux électoraux. Ainsi, le PLQ a promis des baisses d'impôt dans le cadre des transferts actuels, rappelle-t-il. Mario Dumont s'est lui aussi réjoui du consensus obtenu. « Il y a une urgence d'agir face au gouvernement fédéral, a dit M. Dumont, déplorant l'attitude de John Manley qui décrète « comme un monarque » que le déséquilibre fiscal n'existe pas.

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Pour une vue d'ensemble du débat sur le déséquilibre fiscal, consultez notre dossier à www.cyberpresse.ca/fiscal



Toyota mon amour



C'EST AU MOMENT OÙ VOUS METTEZ LA MAIN SUR UNE ECHO QU'ELLE COMMENCE VRAIMENT À VOUS EXCITER. D'EMBLÉE, SON FAMEUX MOTEUR IMPRESSIONNE: 108 CH., (DACT), 16 SOUPAPES, SYSTÈME VVT-i, DISTRIBUTION À CALAGE VARIABLE POUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS POLLUANTES ET DE LA CONSOMMATION D'ESSENCE. CE MOTEUR EST L'HÉRITAGE DE LA GRANDE MARQUE TOYOTA. ENSUITE,

ECHO 2003	
159\$	par mois / location 60 mois ¹ Transport et préparation inclus
prix accès	
MENSUALITÉ	COMPTANT
159\$	2 096\$
198,57\$	0\$
OU OBTENEZ	
3,9%	de financement à l'achat pour 36 mois ² sur toutes les Echo 2003 en stock

C'EST L'ESPACE INTÉRIEUR QUI ATTIRE VOTRE ATTENTION, LA POSITION DE CONDUITE ET L'ERGONOMIE DE L'AMÉNAGEMENT. ET PUIS, IL Y A LE PRIX. EN OFFRIR AUTANT À SI PETIT PRIX EST VRAIMENT UN TOUR DE FORCE RÉUSSI.

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, L'ECHO A REMPORTÉ LE « PRIX CARGUIDE/ THE GLOBE AND MAIL DU MEILLEUR ACHAT » DANS LA CATÉGORIE VOITURE ÉCONOMIQUE.



V o t r e c o n c e s s i o n n a i r e T o y o t a www.acces.toyota.ca



Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs. Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. SUR APPROBATION DE CRÉDIT PAR TOYOTA CRÉDIT INC., immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹ Offre de location au détail valable sur les modèles Echo 2003 (BT123M AA) neufs en stock. Premier versement de 182,88\$, taxes incluses et dépôt de sécurité de 200\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ (Echo) du kilomètre excédentaire. ² Offre de financement à l'achat de 3,9% pour 36 mois valable sur les Echo 2003 neuves en stock, transport et préparation en sus. Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000\$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

TOYOTA
un coup de cœur sans fin



La Presse

9 octobre 2002

Page A7 manquante

Le juge Boilard a regagné son bureau

Le magistrat démissionnaire attend ses assignations

CHRISTIANE DESJARDINS

IL N'EST PLUS question de retraite pour le juge Jean-Guy Boilard. Le magistrat, qui a créé toute une commotion en abandonnant le procès des motards cet été après avoir reçu une semonce du Conseil canadien de la magistrature, a regagné son bureau au palais de justice de Montréal, et attend qu'on l'assigne à des procès. Ce qui ne s'est pas encore produit.

Lorsque *La Presse* a tenté de joindre le magistrat pour confirmer la nouvelle, hier, sa secrétaire a si-

gnalé qu'il ne se trouvait pas à son bureau à ce moment, et que de toute façon, « il ne parlait pas aux journalistes ». Mais elle a confirmé le fait qu'au terme de sa réflexion amorcée cet été, M. Boilard avait décidé de rester en poste. « Pour ses assignations, il faut demander à la juge en chef », a-t-elle dit.

Le nom du juge Boilard n'apparaît nulle part dans les rôles de la Cour supérieure, pour le moment. Au bureau de la juge en chef, on n'était manifestement pas pressé de réagir. La juge en chef, Lyse Lemieux, était absente pour la journée, et il n'y avait pas moyen de la

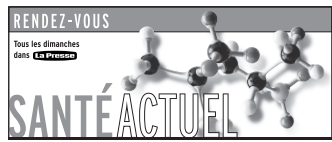
joindre, a fait savoir sa secrétaire, Lucette Saint-Amour.

En coulisses, on chuchote que les relations ne sont pas des plus cordiales entre la juge en chef et le juge Boilard. M^{me} Lemieux n'aurait pas apprécié que le juge quitte le procès de 17 accusés après quatre mois d'audition, ce qui a mené à l'avortement du procès et à son recommencement devant un nouveau juge. Par ailleurs, le juge Boilard aurait sans doute apprécié que la juge en chef lui donne un appui marqué quand la « bombe » du Conseil canadien de la magistrature a éclaté. Mais il est bien difficile de

connaître le fond de l'histoire quand il est question de magistrature.

Il faut dire que les circonstances de cette affaire ne sont pas des plus limpides, et que par la suite, le Conseil canadien de la magistrature a décidé de changer sa procédure. Rappelons que c'est par la bouche d'une journaliste, à qui quelqu'un avait coulé l'information, que le juge Boilard a appris l'existence d'une lettre du Conseil de la magistrature lui reprochant son attitude envers les avocats, mais plus particulièrement avec M^{re} Gilles Doré. L'incident qui avait donné

lieu à la plainte de M^{re} Doré était survenu environ un an auparavant, alors que M^{re} Doré représentait un individu qui subissait justement son procès devant le juge Boilard, cet été, au Centre des services judiciaires Gouin. Le juge Boilard a abandonné la gestion du procès, en signalant qu'il ne se sentait plus l'autorité morale pour poursuivre le procès. Il avait aussi signalé qu'il songeait même prendre sa retraite. Après mûre réflexion, il a abandonné cette idée. Reste maintenant à savoir quelle sera la position des autorités.



La crainte du tireur isolé persiste

MARTIN VALLIÈRES

WASHINGTON — Des milliers de parents d'écoliers et de résidents de la banlieue de Washington vivent toujours dans la crainte du tireur isolé qui a tué six personnes depuis jeudi dernier, en blessant gravement deux autres, dont un garçon de 13 ans à son école lundi matin.

D'autant plus que les autorités policières, malgré une chasse à l'homme sans précédent dans la région, n'avaient toujours hier soir de nouvelle piste solide pour arrêter le tireur meurtrier.

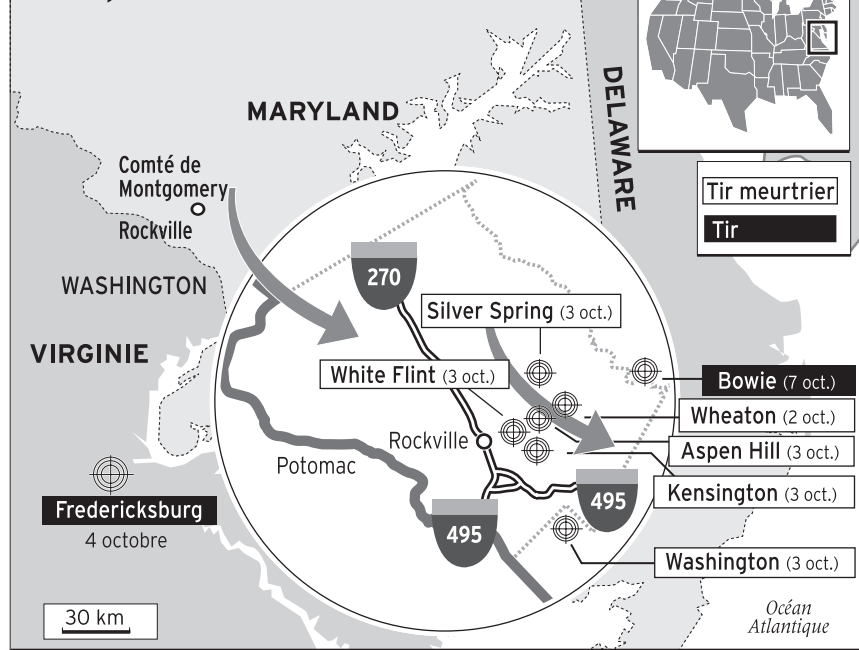
Les indices de cette crainte étaient perceptibles un peu partout. De nombreux parents allaient reconduire et chercher leurs enfants jusqu'aux portes des écoles. Les quelques écoliers qui étaient montés malgré tout dans leurs autobus habituels étaient, dès leur arrivée, escortés d'adultes et de policiers jusqu'à l'entrée de leurs écoles.

À l'école Bernard Tasken, de Bowie au Maryland, où un garçon a été gravement blessé la veille par le franc-tireur, le tiers des élèves étaient absents hier.

Dans les autres écoles éparpillées dans la grande banlieue de Washington, les directeurs scolaires rapportaient l'absence d'un écolier sur dix.

Pour la deuxième journée consé-

À la poursuite du tireur fou



cutive, les écoles primaires et secondaires de toute la région étaient en « alerte bleue ». L'équivalent d'une quarantaine de sécurité pour une durée indéterminée.

Toutes les activités à l'extérieur sont annulées. Les stores et rideaux de fenêtres des écoles restent fermés malgré le beau temps ensoleillé du début d'automne.

Des policiers patrouillent en permanence près des écoles. Des hélicoptères de la police survolent les zones scolaires.

En fin de journée, les terrains de jeux, les cours d'école et les terrains de sport qui sont habituellement très animés étaient généralement désertés.

Dans de nombreux commerces de la banlieue, les clients, bien moins nombreux qu'à l'habitude, marchaient nerveusement entre leur automobile et l'entrée du magasin ou du restaurant.

Plusieurs commerçants ont interrompu leurs activités à l'extérieur.

Entre autres, une cinquantaine de cafés Starbucks de la région ont levé leurs chaises et leurs tables à l'extérieur, très populaires par beau temps.

Hier soir, la chasse à l'homme et l'enquête qui mobilisent des dizaines de policiers locaux et fédéraux dans toute la région n'avaient pas encore produit de résultats rassurants pour les citoyens.

Même les techniques les plus perfectionnées de profilage psychologique de criminels et d'analyse géographique des lieux des huit attaques du tireur n'avaient pas encore dégagé de nouvelle piste, se-

lon les autorités policières.

À Washington, les directeurs de police et les élus les plus influents de la région devaient se résoudre à répéter devant les médias que tous les efforts étaient déployés.

Le gouverneur de l'État du Maryland, Parris Glendening, a même lancé en direct à la télévision un appel au tireur isolé pour qu'il se rende aux forces policières.

« Personne ne peut expliquer vos actes ou comprendre un message quelconque. En fait, il n'y a plus d'autre message que celui de vous rendre. Vous êtes un lâche qui veut instaurer un climat de peur. Mais nous ne vous laisserons pas perturber ainsi nos vies, nos communautés, nos écoles », a dit le gouverneur.

À la Maison-Blanche, après le message de sympathie et de coopération des enquêteurs fédéraux émis lundi par le président Bush, le directeur de la Sécurité intérieure, Tom Ridge a dit hier que les autorités fédérales n'avaient aucune preuve reliant ces tirs meurtriers à un quelconque groupe terroriste.

« Ça donne la nausée rien qu'à penser comment ces crimes sont lâches », a dit M. Ridge.

Par ailleurs, la récompense offerte lundi pour des informations menant à l'arrestation du tireur avait plus que doublé hier soir, après que les autorités régionales eurent sollicité des dons privés.

Elle était rendue à 237 000 \$. Le don le plus important, au montant de 50 000 \$, a été envoyé par un homme d'affaires du Montana, un État du nord-ouest distant de 2000 kilomètres de Washington.

RENDEZ-VOUS
Sans les étiquettes
dans La Presse

SANTÉ ACTUEL

FLOWING LINES
par
KAUFMANN de SUISSE

Bague éternité
«Flowing Lines»
croisée, avec diamants
en or 18ct ou platine
à partir de 4 600 \$

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX - DEPUIS 1954
2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL, H3G 2C1
(514) 848-0595
À PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.
www.kaufmannsuisse.com

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
à temps partiel et semi-intensifs

COURS INTENSIFS
de jour, 25 h/semaine
155 \$ à 175 \$/semaine*
1 à 7 fois/sem. • 235 \$/30 h*
aussi disp. : 30 h / sem.

*Matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang

école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
Laurier (514) 278-5309 www.converlang.com

Bâissez votre retraite aujourd'hui!

Bâtir sa retraite, c'est faire des plans pour l'avenir. C'est se donner les moyens financiers pour réaliser ses projets dans 10, 20... 40 ans. Il faut envisager divers scénarios, faire des projections, s'assurer de faire fructifier ses économies selon son profil d'investisseur et prévoir la façon d'utiliser son capital une fois à la retraite.

Vous pouvez faire cet exercice avec un planificateur financier. Vous pouvez aussi faire vous-même ces calculs.

La Régie des rentes du Québec vous propose une méthode de planification en 5 étapes sur son tout nouveau site Internet à la rubrique *La planification de la retraite*. En voici les grandes lignes :

1. Déterminez les revenus que vous aimerez toucher à la retraite.
2. Décrivez de l'âge auquel vous allez prendre votre retraite. Plus tôt vous prendrez votre retraite, plus vous devrez compter sur vos épargnes personnelles. Est-ce bien réaliste ?
3. Déterminez les sources de revenus sur lesquels vous pourrez compter. À la retraite, vos revenus proviendront des programmes publics (« pension » de vieillesse, Régime de rentes du Québec, etc.) et des régimes privés ou des épargnes personnelles.

Pour maintenir votre niveau de vie, le total doit faire 70 % de vos revenus des trois dernières années de travail.

4. Comparez vos revenus prévisibles avec vos besoins en revenus. C'est le moment de vérité. Vous comparerez alors vos besoins en revenus établis à l'étape 1 avec les revenus prévisibles déterminés à l'étape 3. Vous arrivez à un résultat positif ? Bravo ! Vous aurez une retraite comme vous la souhaitez.
5. Établissez votre besoin d'épargne. Si le résultat de l'étape 4 est négatif, vous devrez combler ce manque à gagner en économisant davantage ou en modifiant vos projets de retraite.

À la lumière des résultats de vos calculs, qu'ils soient positifs ou négatifs, une chose est sûre, vous y verrez plus clair !

Des outils indispensables

- Le site Internet www.rmq.gouv.qc.ca
- Le Guide de la planification financière de la retraite, qu'on peut obtenir en téléphonant au 1 888 698-6788

De plus la Régie des rentes du Québec répondra à vos questions à Sherbrooke, les 11, 12 et 13 octobre, au Carrefour de l'Estrie ; à Saguenay, les 18, 19 et 20 octobre, à Place du Royaume ; à Baie-Comeau les 24, 25 et 26 octobre, au Centre régional Manicouagan.

Québec

Une réalisation de :
• Régie des rentes du Québec
• Placements Québec

Institut québécois de planification financière

FONDACTION CSN POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

REGROUPEMENT DES JEUNES GENS D'AFFAIRES DU QUÉBEC

« LES MÉDICAMENTS INNOVATEURS ONT ACCOMPLI L'IMPOSSIBLE : ME DONNER PLUS DE TEMPS. »



En approuvant les médicaments sans délai, nous améliorerons la vie de tous les Canadiens.

Dans le cas des nouveaux médicaments innovateurs, le facteur temps est l'élément critique. Parmi les pays industrialisés, le Canada possède l'un des systèmes de réglementation les plus lents à approuver les nouveaux médicaments. Et les Canadiens qui pourraient profiter de médicaments souvent capables de leur sauver la vie doivent attendre, tout en sachant qu'ils sont disponibles ailleurs et que d'autres en bénéficient. La population canadienne doit pouvoir obtenir sans délai les nouveaux médicaments. À cette fin, nous devons nous battre pour accélérer le processus d'approbation. Pour en savoir davantage à ce sujet, visitez notre site web à l'adresse www.canadapharma.org

R&D
Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada
La recherche : source de vie

Lucien Bouchard ne s'ennuie pas de la politique

Au cours d'une rare sortie publique, l'ancien premier ministre sera décoré de la Légion d'honneur

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

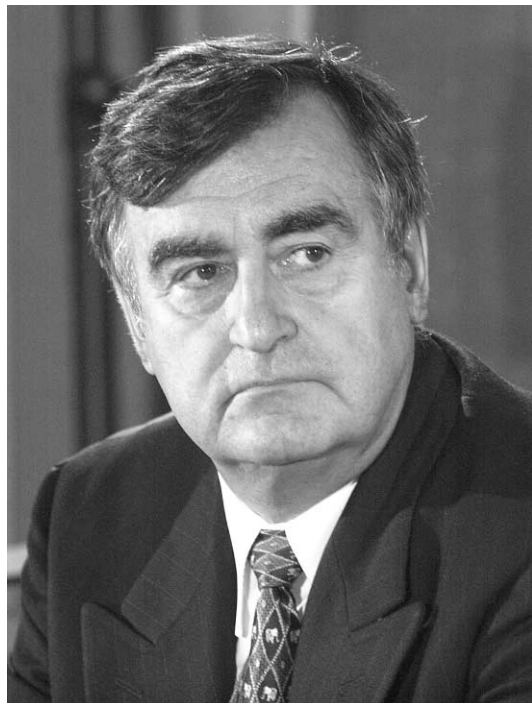


Photo ROBERT NADON, La Presse ©

« Franchement, si j'ai quitté la politique, ce n'est pas pour revenir commenter la situation politique », a rappelé Lucien Bouchard.

naires et plongé des milliers d'employés dans la précarité » concernent essentiellement les États-Unis : « Ces scandales n'ont pas vraiment touché le Canada », a-t-il dit. En substance, avait-il expliqué à un auditoire de quelque 200 personnes, il faut que les graves pratiques illégales qui ont conduit aux désastres d'Enron et de Worldcom soient sévèrement sanctionnées et qu'il y ait « des

peines d'emprisonnement » pour les responsables de ces délits. Il faut également, selon lui, que de nouvelles règles comptables veillent à assurer « la vérité des états financiers » et « la diminution des conflits d'intérêts ».

Un problème éthique

Mais il faut se garder de céder à la tentation d'un « excès de réglementation ». Après tout, beaucoup des irrégularités commises contrevenaient à des règles déjà existantes. Mais également, ces abus qui suscitent actuellement, et avec raison, l'indignation de tous, se profilent sur un arrière-plan collectif de recherche effrénée du profit facile et rapide. En un sens, nous avons tous prêté flanc aux exactions de ceux qui ont pris les moyens d'arriver au trésor avant les autres coureurs. Il faut donc « plus que jamais placer l'éthique au cœur de toutes ces préoccupations ». En somme, « où ai réformes nécessaires pour combler les trous dans les filets, mais non à la prolifération de règles propres à paralyser le fonctionnement du secteur financier ».

Depuis qu'il est revenu à la pratique privée du droit, dans un cabinet d'affaires international, M. Bouchard vient trois ou quatre fois par année à Paris pour raison professionnelle. « Il y a déjà six mois, nous dit-il, la délégation m'avait demandé de faire une petite conférence devant son Club économique. Ça se fait aujourd'hui, mais ce n'est certainement pas un retour à la vie publique. »

La Légion d'honneur pour les Bouchard

L'autre raison de cette présence à Paris : sa décoration, ce soir à l'hôtel Matignon, par le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, en tant que commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur. Il s'agit du troisième grade le plus élevé dans cet ordre qui en compte cinq.

« Cette distinction, je ne l'ai évidemment pas demandée, explique M. Bouchard. J'en ai été simplement informé, en juin dernier, par le ministre français des Affaires étrangères, qui est chargé de l'attribution de la Légion d'honneur à des non-Français. »

Par le plus grand des hasards, son frère Gérard, écrivain et politologue, s'était vu offrir lui aussi cette décoration — au « simple » grade de chevalier, le premier des échelons. « Nous avons donc obtenu de grouper les deux décorations. Mais, rassurez-vous, les deux décorations ne sont qu'une simple coïncidence : il ne s'agit pas d'une Légion d'honneur de caractère familial ! »

Le nouveau premier ministre de la France, Jean-Pierre Raffarin, a beau être un familier du Québec, où il s'est rendu à plusieurs reprises — trois fois rien que dans les deux dernières années —, il se trouve que les deux hommes ne se sont jamais rencontrés, ni à Québec ni en France. Il est vrai qu'à l'époque, M. Raffarin était simple président de la région Poitou-Charentes et M. Bouchard chef de gouvernement du Québec. Depuis, les rôles se sont en quelque sorte inversés.

PARIS — N'essayez pas d'entraîner Lucien Bouchard sur le terrain politique. Même avec les plus grosses ficelles. Ce n'est pas parce que, hier en fin de journée, il faisait une conférence au Club économique de la délégation du Québec — sur les conséquences de l'affaire Enron — que vous pourrez l'amener — par exemple ! — à commenter le programme économique de Mario Dumont.

L'ADQ aurait-elle d'un programme ultralibéral ? L'ancien premier ministre vous voit venir avec vos gros sabots : « Ça, ça relève de la politique, dit-il avec un sourire entendu. Ça se situe au-delà de la ligne très précise que je me suis fixée. Et, franchement, si j'ai quitté la politique, ce n'est pas pour revenir commenter la situation politique. Si j'avais voulu le faire, je n'avais qu'à ne pas quitter... »

— Est-ce que vous regrettez parfois de l'avoir fait ?

— Je n'ai absolument aucun regret du jeu politique. De gouverner, c'est autre chose. De diriger un gouvernement, j'aimais ça... Mais le jeu politique... »

L'avocat d'affaires, membre d'un des plus gros cabinets au Canada, avait beau être invité à donner son point de vue sur la grave crise de confiance qui a touché les épargnants et petits porteurs vis-à-vis de la Bourse, devant des milieux d'affaires franco-québécois de Paris qui venaient tout de même écouter l'ancien premier ministre, il n'était pas pour autant question de s'embarquer dans des considérations politiques.

Tout au plus a-t-il consenti à expliquer aux journalistes présents que les « agissements répréhensibles de quelques gestionnaires corporatifs », qui ont « lésé des action-

DEVENEZ CONSULTANT(E) À TEMPS PARTIEL OU À TEMPS PLEIN

Il vous est possible de gagner des revenus substantiels comme CONSULTANT à temps partiel ou à temps plein en travaillant de votre maison ou de votre bureau. Les honoraires moyens chargés par les consultants sont actuellement de **157 \$ l'heure**. Assistez à ce séminaire et transformez vos soirées et vos fins de semaine (ou vos semaines entières) en une source de revenus exceptionnels et atteignez le prestige et la reconnaissance d'être professionnel. Les besoins de consultation croissent actuellement à un rythme de plus de **20 % annuellement**.

QUI DEVRAIT ASSISTER À CE SÉMINAIRE? Tous les hommes et toutes les femmes qui ont acquis des connaissances au cours de leur vie soit par éducation ou par expérience : administrateurs, ingénieurs, éducateurs, spécialistes en ressources humaines, militaires à la retraite, étudiants diplômés, auteurs, retraités, professionnels de la vente et du marketing, spécialistes en informatique, comptables, spécialistes de l'immobilier, avocats, notaires, bref, toute personne intéressée à profiter de l'actuelle demande croissante de consultants.

CE QUE VOUS APPRENDREZ DURANT CES 6 HEURES. Comment établir vos honoraires • Comment vendre vos connaissances • Comment établir votre pratique de consultant • Comment établir un besoin permanent pour vos services • Comment éviter de donner vos connaissances gratuitement • Les 9 situations qui requièrent les services de consultant • Comment créer une demande pour vos services • Contrat de performance • Facturation / collection / contrats • Savoir quand refuser un contrat de consultation • Les opportunités offertes par les gouvernements • Et beaucoup d'autres points.

Le samedi 19 octobre 2002 de 9 h à 16 h
Hilton Aéroport,
12505, ch. Côte-de-Liesse, Dorval

Prix : 250 \$ + taxes (matériel de cours inclus)
Réservez dès maintenant au : (450) 679-0261
Conférenciers : Jacques Lépine, M.B.A.
Ginette Méroz, avocate

Groupe Forsythe International inc.
www.forsythegroup.com

**SÉMINAIRE DISPONIBLE
SUR CASSETTE AUDIO**

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DES MAINTENANT

Repas complet pour l'Action de grâces—1,97\$

Nous avons besoin de votre aide pour servir notre repas de l'Action de grâces et procurer des repas chauds additionnels ainsi que d'autres services essentiels cet automne aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 1,97 \$ vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

19,70\$ pour aider 10 personnes 39,40\$ pour aider 20 personnes
 59,10\$ pour aider 30 personnes 78,80\$ pour aider 40 personnes
 197\$ pour fournir 100 repas ou des services essentiels
 \$ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit, veuillez composer le (514) 523-5288.

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus.

Nom _____
 Adresse _____ App. _____
 Ville/Prov./Code Postal _____
 Téléphone (_____) _____
 Courriel _____ @ _____

Veillez faire votre chèque payable à:
LA MISSION BON ACCUEIL
 C.P. 894, Succursale St.-Jacques, Dépt. 54711
 Montréal QC H3C 2V8
 Situé au: 1490 rue Saint-Antoine ouest
 www.mbawhm.com

Le numéro d'enregistrement de la Mission Bon Accueil, un organisme de charité, est le BN10819 5215 RR0001.

NOTRE 110^e ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

Tous les pneus RoadHandler^{MD} et Dunlop^{MD} sont en solde!

NOS PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!

rabais 71-104\$

PNEUS ROADHANDLER VOYAGER LX
Série n° 63000. Rég. Sears 138,99-204,99.
Soldé, à partir de **67,99** ch. P175/70R13.

☎ COMMANDEZ: R2884 NE102A 1

ROADHANDLER	
PNEUS ROADHANDLER VOYAGER LX	
GARANTIE DE 160 000 KM CONTRE L'USURE*	
Dimensions	Soldé, ch.
P185/70R14	76,49
P195/70R14	79,99
P205/70R15	87,49
P215/70R15	92,49
P185/65R14	80,99
P195/65R15	87,49
P205/65R15	91,49
P215/65R15	93,99
P205/60R15	95,49
P225/60R16	98,99

Autres formats aussi en solde

NOS PLUS BAS PRIX DE LA SAISON!

rabais 10%

PNEUS D'HIVER ROADHANDLER GLACE ET NEIGE PLUS

Série n° 19000. Soldé, à partir de 51,29 chac. P155/80R13.
Autres formats, soldé **55,79-96,29** ch.

☎ COMMANDEZ: R2884 NE102A 2 E 1

NOS PLUS BAS PRIX DE LA SAISON!

rabais 45%

PNEUS ROADHANDLER MAXIMIZER PLUS

Série n° 49000.
Soldé, à partir de **56,09** ch. P175/70R13.
Autres formats, soldé **63,79-97,34** ch.

☎ COMMANDEZ: R2884 NE102A 2 B 1

GARANTIE DE 120 000 KM CONTRE L'USURE*

service auto SEARS^{MC}

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 19 OCTOBRE 2002, DANS LA LIMITE DES STOCKS

NOS SERVICES • PARALLÉLISME • FREINS • SYSTÈME DE REFOUILLISSEMENT • GRAISSAGE • HUILE ET FILTRE • MISE AU POINT • ET BIEN PLUS!

CENTRE DE L'AUTO	TÉLÉPHONE	CENTRE DE L'AUTO	TÉLÉPHONE
ANJOU*	514-353-7770	LAVAL*	450-682-1200
BROSSARD*	450-465-1000	ST-BRUNO	450-441-6603
LASALLE*	514-364-7310	ST-LAURENT*	514-335-7770

*** COMPOSEZ LE POSTE 228**

Recherchez ce symbole et appelez, sans frais, le 1-888-607-3277

Tous les articles accompagnés de ce symbole peuvent être achetés à votre magasin Sears ou commandés, sans frais, au numéro ci-dessus. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir chercher l'article à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons le livrer à domicile à peu de frais.

SEARS^{MC} © 2002, Sears Canada Inc.

FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON

PROCUREZ-VOUS UNE COPIE DE NOTRE CIRCULAIRE EN MAGASIN DÈS MAINTENANT!

CONCOURS «DÉCOR DE VOS RÊVES»
Plus de **12,000\$** en prix à gagner.
Détails en magasin.

TISSUS POUR COSTUME D'HALLOWEEN

À PARTIR D'AUSSI BAS QUE

- Satins **1,29 m**
- Organzas **1,29 m**
- Cotons **1,29 m**
- Filets **1,29 m**

Cour. jusqu'à 16,99m

SOIRÉE Noire et Panne de VELOURS

«Type polaire»
Cour. jusqu'à 21,99m

5,99 m

TOUS les MOLLETONS

SOLDÉ À PARTIR DE

6,49 m

ARTICLES DE COUTURE POUR L'HALLOWEEN

33% DE RÉBAIS

TISSUS TEXTURÉS SEMI-TRANSPARENTS **66% DE RÉBAIS**

JACQUARDS et DOBBIES SATINÉS UNIS COORDONNÉS

40% DE RÉBAIS

SOLDÉ 11,99 m

FAITES PARTIE DU CLUB! Voici pourquoi...

membre clubelite		non-membre	
TISSUS À DRAPERIE	60\$ MOINS 20% DE RÉBAIS = 48\$	60\$	La NOUVELLE carte améliorée club elite, valide pour un an à compter de la date d'achat. SEULEMENT 15\$/ANNÉE La carte qui se PAIE ELLE-MÊME! ENCORE, ET ENCORE, ET ENCORE, ET ENCORE.
TISSUS MODE	50\$ MOINS 20% DE RÉBAIS = 40\$	50\$	
ARTICLES DE COUTURE	20\$ MOINS 20% DE RÉBAIS = 16\$	20\$	
	104\$*	130\$*	

VOYEZ LES ÉCONOMIES S'ACCUMULER... Le membre clubelite a économisé! 26\$

*prix avant les taxes

GRATUIT Service de Décoration à Domicile (514) 388-6600

(BON D'ACHAT VALABLE)

50\$ de rabais

DRAPERIES et LITERIE
Faites sur mesure

Valable sur le tissu et la confection pour toute commande de 500\$ et plus, de draperies ou literie faites sur mesure. Valable pour les commandes service à domicile seulement. Ce rabais n'est pas applicable aux frais d'installation ni aux achats de stores. Un bon d'achat par commande. Ne peut être jumelé à aucun autre bon d'achat, ni offre spéciale.

Coupon valide jusqu'au mar. 15 oct. 2002

50\$ de rabais

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres clubelite. Escomptes non-membres aussi disponibles. Spéciaux de draperies non-valables pour les commandes à domicile.

FABRICVILLE
14^e plus grand distributeur de tissus en Amérique avec 173 magasins à travers le Canada

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est (514) 453-6666
 CENTRE-VILLE - 354, rue Ste-Catherine Ouest (514) 868-0821
 NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 444, avenue Somerset (514) 863-2085
 D.D. - 2550, boul. St-Régis (514) 863-4500
 MONTRÉAL - 1170, rue Beaumont (514) 707-4765
 LASALLE - 6463, boul. Newman (514) 361-9045
 CHOMÉDEY - LAVAL (450) 978-1113
 Galeries Laval - 1545, boul. La Colline (450) 872-6884
 CENTRE RÉGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 899-6112
 GALERIES ST-LAURENT - 1905, boul. Marcel-Laurin (514) 354-0910

decorville
SERVICE @ DOMICILE GRATUIT 388-6600

Le commissaire Dugré réintégré aux libérations conditionnelles

ANDRÉ CÉDILOT

ÉCARTÉ DE SON siège depuis trois ans pour avoir dénoncé l'ingérence de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), le commissaire Jean Dugré vient d'être réintégré dans ses fonctions.

Sorti victorieux d'une poursuite qu'il avait intentée contre la CNLC, M. Dugré souhaitait vivement reprendre son travail. « Comme je l'ai toujours fait dans le passé, j'entends appliquer la loi à la lettre, en toute indépendance », a-t-il dit avec son franc-parler habituel, hier.

Suspendu avec solde depuis trois ans, le commissaire Dugré a

appris la bonne nouvelle du président de la CNLC, Ian Glen, qui l'avait convoqué à son bureau, à Ottawa. Craignant encore une fois d'être mis sur la sellette, M. Dugré s'y était rendu en compagnie de son avocat, Daniel Paquin.

« J'ai été à la fois surpris et soulagé d'apprendre qu'on me réintégrait, d'autant plus que je n'ai pas à retirer la poursuite civile que j'ai intentée contre la CNLC », souligne-t-il. « C'est tout à l'honneur du nouveau président », d'ajouter M. Dugré, en rappelant que M. Glen avait été nommé à la CNLC en mai 2001. Il a succédé à William Gibb qui a démissionné en pleine tourmente, un an avant la fin de son mandat.

Avant de recommencer à siéger la semaine prochaine, le commissaire Dugré passera quelques jours à réviser les règles de la CNLC. Cet organisme gouvernemental est chargé de statuer sur le sort des détenus gardés dans les pénitenciers fédéraux. Le contrat de 10 ans du commissaire Dugré se termine le 3 janvier prochain.

Sorti blanchi d'une longue et coûteuse aventure judiciaire l'opposant à l'ancien régime du président William Gibb et de son pendant au Québec, Serge Lavallée (il a quitté ses fonctions cet été), le commissaire Dugré poursuit la CNLC pour 685 375 \$. La cause est toujours en cours.



Photothèque La Presse
Jean Dugré avait été suspendu avec solde de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

LES 2003 SONT À NOS PORTES

PENDANT QUE LES 2002 SORTENT À PLEINE PORTE!

DÉPÊCHEZ-VOUS!

ELANTRA GL



à partir de

179\$*

par mois / 48 mois

0\$

DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS

PDSF 15 295 \$

FINANCEMENT
À L'ACHAT

0%

DISPONIBLE
JUSQU'À 48 MOIS

FINANCEMENT
À L'ACHAT

1,8%

DISPONIBLE
JUSQU'À 60 MOIS

ACCENT GS



LOUEZ

à partir de

155\$**

par mois/60 mois

0\$

COMPTANT
DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET
PRÉPARATION
INCLUS

PDSF 12 395 \$

FINANCEMENT
À L'ACHAT

0%

DISPONIBLE
JUSQU'À 36 MOIS



GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE :

5 ANS / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / kilomètre illimité)

Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

3085978A

Photos à titre indicatif seulement. *Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ELANTRA BERLINE GL 2002 à partir de 179 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 8 592 \$. Comptant de 2 050 \$, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 48 mois ou de 1,8 % jusqu'à 60 mois. **Paiements de location basés sur un contrat de 60 mois pour l'ACCENT GS 2002 à partir de 155 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 60 mois est de 9 300 \$. Aucun comptant, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2002. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 31 octobre 2002.

LES PARTENAIRES HYUNDAI



HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

Halloween anti-ZLEA dans les cégeps et les universités

MARIE ALLARD

« DE LA TERRE de Feu à la Terre de Bafin, le 31 octobre a été décrété journée d'action étudiante contre la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) », écrit «MusicalBox», un élève du cégep du Vieux-Montréal âgé de 17 ans, dans le forum de discussion The Hip Forums.

« Afin de protester contre cet infâme rejeton du néolibéralisme qu'est la ZLEA, les étudiants de tout le continent manifesteront dans un événement qui se voudra le successeur des manifestations du Sommet des Amériques, à Québec, en 2001. Au cégep du Vieux-Montréal, la grève sera votée sous peu par l'association étudiante et je compte bien y prendre part. »

Loin d'être une lubie d'interne, cette grève étudiante panaméricaine doit bel et bien avoir lieu le jour de l'Halloween, alors que seront réunis à Quito, en Équateur, les ministres du Commerce de toutes les Amériques. Sur le thème *A bas la ZLEA, un autre continent est possible*, ce sont quelque 40 associations étudiantes du Québec qui prévoient se joindre au bal,

tel que décidé samedi, lors d'un forum organisé par l'Association générale étudiante du cégep du Vieux-Montréal.

« Quatre manifestations régionales devraient avoir lieu à Québec, à Montréal, mais aussi dans le Saguenay—Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent », a indiqué hier Clémence Fautoux-Lefebvre, la nouvelle présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). « Après avoir peaufiné un plan d'action tout l'été, nos associations iront chercher un mandat de grève local sous peu. En attendant, elles en sont toujours à l'étape de l'information et de la mobilisation des étudiants. »

Moins d'argent pour l'éducation ?

Au cégep du Vieux-Montréal, par ailleurs indépendant de la FECQ, une Semaine de la mondialisation est prévue, du 21 au 25 octobre, afin de « présenter des alternatives de société possible », écrit Yannick Trudel, le responsable, dans un communiqué. Au programme : des conférences du professeur Albert Jacquard sur la « Civilisation terrienne », de Lilian S. Ro-

binson, de Concordia, sur le « Féminisme et la mondialisation », ou encore d'Alvaro Vargas, de l'organisme Alternatives, sur les « Résistances d'ici et d'ailleurs ». La ZLEA, indique M. Vargas, joint par téléphone, « n'est pas faite pour répondre aux attentes de la population, mais aux intérêts économiques des entreprises ».

Reste que la date du 31 octobre n'a pas été choisie pour rien, mais parce que « les ministres de l'Éducation seront aussi présents à Quito », a fait valoir hier Nicolas Brisson, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). « Nous tenons à soulever particulièrement l'incidence qu'aura la ZLEA sur l'éducation, qui ne doit pas être traitée comme un service comme les autres, mais comme un droit », a indiqué M. Brisson, qui craint entre autres une diminution du financement public de l'éducation en cas d'application de l'accord.

Les étudiants du Québec ont donc rendez-vous le 31 octobre... déguisés ? « Certains parlent de le faire, a dit Nicolas Brisson, mais ne comptez pas sur moi pour mettre un costume ! »

« Nos enfants ne seront pas homophobes »

Campagne de sensibilisation en milieu scolaire

MARIE ALLARD

UN JOUR que Pierre Gendron allait chercher sa fille de neuf ans à l'école, un enfant a lancé à ses petits camarades : « Regardez ! C'est lui qui a embrassé un monsieur à la télévision ! » Le père de famille s'est aussitôt retrouvé dans la peau de Gilbert, le personnage gai qu'il incarnait dans *La Vie la vie*.

« Je me suis dit, que puisque les jeunes et leurs parents me connaissent, j'étais bien placé pour démythifier l'homosexualité », indique le comédien. Qui — en compagnie des autres parents que sont France Castel, Dominique Pétin et Charles Lafortune — a lancé, hier, une campagne d'information intitulée *Nos enfants ne seront pas homophobes*.

Dès demain, 50 000 cartes postales publicitaires et 1500 affiches seront distribuées ou placardées dans les bars, cafés et restos de Montréal et des environs, afin de sensibiliser les parents à l'homophobie en milieu scolaire. « Nos enfants sont peut-être hétérosexuels. Ils sont peut-être gais ou lesbiennes. Mais ils ne seront pas homophobes. Parce que nous leur expliquons qu'être homosexuel, ce n'est pas quelque chose que l'on choisit, c'est quelque chose que l'on choisit d'assumer », dit le texte de la campagne, lu, hier, par le comédien Charles Lafortune, dont le fils âgé de neuf mois doit faire partie des plus jeunes éduqués à la cause.

Tous les parents ne sont cependant pas aussi ouverts à l'homosexualité, « puisqu'avec le manque de financement, leurs craintes constituent les principaux obstacles rencontrés lorsque nous voulons aller témoigner dans les écoles », a expliqué Jean-François Hallé, coordonnateur du Groupe de recherche et d'intervention sociale gais et lesbiennes (GRIS) de Montréal, l'instigateur de la campagne. L'organisme a tout de même pu rencontrer 296 groupes d'élèves du secondaire et du collégial l'an dernier et prévoit en visiter quelque 500 autres cette année...

Des témoignages qui font un grand bien, a indiqué André Boulerice, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration. « L'an dernier, lors d'une rencontre se déroulant à la polyvalente Jeanne-Mance, j'ai pu constater que les jeunes présents avaient un petit rire gêné qui cachait moins l'envie de rire comme telle, qu'un trouble face à l'inconnu », a indiqué M. Boulerice.

Diverses réactions à l'homosexualité

« Nous sommes, en fait, à la croisée des chemins », a fait valoir Janik Bastien Charlebois, coordonnatrice de la recherche du GRIS-Montréal. « Alors que certains jeunes sont totalement ouverts à l'homosexualité, d'autres éprouvent une haine intense. Et, entre les deux, une majorité exprime toute une gamme d'attitudes que nous qualifions d'homophobie intermédiaire. »

Alors qu'une jeune fille de 17 ans rencontrée par le GRIS a défini l'homosexualité comme « deux filles ou garçons formant un couple et s'aimant », un garçon de 15 ans a plutôt indiqué que les homosexuels « ne le dérangent pas, en autant qu'ils restent dans leur quartier », alors qu'un autre, âgé de 16 ans, a carrément dit qu'il s'agissait d'une « monstruosité »... Des commentaires qui se répètent dans les cours d'écoles, « souvent sans intervention du milieu scolaire », a dénoncé M^{me} Bastien Charlebois.

Une situation qui est en train de changer, a rétorqué Pierre Patry, président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), qui a adopté en mai dernier une politique concernant l'homosexualité et l'éducation. « Nous avons voulu faire oeuvre d'éducation auprès de nos membres, pour qu'ils sachent comment réagir s'ils assistent à un gag de mauvais goût qui s'adresse à un gai ou à un jeune taxé de gai », a indiqué M. Patry, joint par téléphone.

Parmi les lignes directrices proposées se trouve la formation de comités locaux de gais et lesbiennes « pour les enseignants, élèves et le personnel non enseignant, dans les écoles comme les collèges », a précisé M. Patry, qui suggère de présenter les réalités gais dans les manuels scolaires et les cours de formations civique et sociale. À quand un livre de lecture racontant l'histoire de Luc, de son chien Fido, et de ses deux mamans ?

UQÀM

FORMATION
CONTINUE
2002
2003

L'UNIVERSITÉ
PRÈS DE
CHEZ-VOUS

ADMISSION HIVER 2003
Date limite : 1^{er} novembre 2002

À l'occasion de la **semaine québécoise des adultes en formation du dimanche 27 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2002**, visitez notre site Internet : www.HorsCampus.uqam.ca ou un des **Centres d'études universitaires de l'UQAM**, près de chez vous

Centres d'études universitaires

➤ LAVAL

475, boul. de l'Avenir,
porte # 1, local C-1524
(Dans les locaux du Collège Montmorency)
Laval (Québec) H7N 5H9

TÉLÉPHONE : (450) 662-1300
TÉLÉCOPIEUR : (450) 662-1244

➤ MONTÉRÉGIE

Complexe St-Charles
(en face du métro Longueuil)
1111, rue St-Charles Ouest,
Tour Ouest, bur. 700
Longueuil (Québec) J4K 5G4

TÉLÉPHONE : (450) 670-1400
(sans frais) : 1-800-363-9290
TÉLÉCOPIEUR : (450) 670-8876

➤ LANAUDIÈRE

120, rue Valmont
Repentigny (Québec) J5Y 1N9

TÉLÉPHONE : (450) 654-8768
(sans frais) : 1-800-361-4567
TÉLÉCOPIEUR : (450) 654-6992

➤ OUEST-DE-L'ÎLE

15615, boul. Gouin Ouest, local 337
(Dans les locaux du Collège Gerald-Godin)
Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5K8

TÉLÉPHONE : (514) 620-7077
TÉLÉCOPIEUR : (514) 620-1675



Non, vous ne rêvez pas en couleurs.

Internet Haute Vitesse
d'affaires illimité

à moins de **2\$*** par jour

1 866 347-BELL
www.guidepme.bell.ca/2

allez-y



*Disponible là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Basé sur le tarif régulier, avec contrat d'un an, de 59,95 \$ par mois. Le tarif sans contrat est de 69,95 \$. Le tarif mensuel inclut la location du modem, mais exclut le coût d'installation et de reconfiguration du câblage intérieur chez le client, si nécessaire. Offres et tarifs sujets à changement sans préavis et les taxes sont toujours en sus.

Les communistes du Brésil appuient Lula

Le milliardaire George Soros critique les marchés et le FMI

d'après AFP

SÃO PAULO — Le candidat du pouvoir à la présidence du Brésil, José Serra, a affirmé hier que le second tour du vote « n'est pas un report ou une prolongation mais un nouveau match » : le candidat communiste Ciro Gomes a marqué un but rapide contre lui en annonçant son soutien « sans restriction », et celui de son parti, à Luiz Inacio Lula da Silva, du Parti des travailleurs (PT, gauche).

Lors du premier tour dimanche, Lula a obtenu 46,4 % des suffrages, donc moins que les 50 % qui lui auraient donné la victoire dès le premier tour. Serra a obtenu 23,2 % des voix, et Gomes a fini 3^e avec 12 %. Le second tour aura lieu le 27 octobre.

S'exprimant après une réunion avec des dirigeants de la coalition qui a soutenu le président Fernando Henrique Cardoso lors de ses deux mandats, Serra, un économiste de 60 ans, a affirmé que la nécessité d'un second tour démontre que les Brésiliens veulent « débattre plus en profondeur » des programmes des candidats.

« Je suis à la disposition du PT. Comment je vais participer à la campagne pour le second tour, c'est le PT qui le dira », a déclaré Gomes, du PPS (communiste), au cours d'une conférence de presse.

« Je me mets à la disposition du peuple brésilien. Nous appuyons le parti qui a le plus de similitudes avec nous, la plus grande convergence. Le PT est le plus apte à faire les changements dont le Brésil a besoin », a ajouté Gomes.



Des ouvriers transportent un panneau électoral du président du Parti des travailleurs et candidat favori à la présidence du Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva.

Il s'était présenté au premier tour au nom d'un Front travailliste (FL) qui regroupait une coalition de partis allant de la gauche communiste à la droite modérée. On ignore si tous les partis de la coalition vont adhérer à l'appel de Ciro Gomes.

Roberto Freire, président du PPS et communiste orthodoxe, a dit : « Si nous avions gagné les élections, nous aurions demandé au PT de gouverner avec nous. » « Comme le PT a gagné et qu'il a des engagements pour changer le Brésil, il est naturel que nous l'appuyons », a conclu Freire.

Le président vénézuélien Hugo Chavez a envoyé entre-temps un

cadeau d'anniversaire à Lula da Silva, accompagné d'un message où il dit : « Au Brésil, la révolution commencera avec l'élection de Lula », a confirmé hier à São Paulo le service de presse du Parti des travailleurs.

Une réplique de l'épée de Simon Bolivar, héros de l'indépendance du Venezuela, a été envoyée à Lula dimanche, jour de son anniversaire qui coïncidait avec le premier tour de l'élection.

Selon ses documents d'état civil, Lula est né le 6 octobre 1945, mais sa biographie officielle mentionne le 27 octobre comme date de naissance, qui coïncidera avec le second tour de l'élection.

« Si quelqu'un m'oublie le dimanche 6, date mentionnée par mon père lors de l'enregistrement de ma naissance à l'état civil, il pourra me fêter le 27 octobre qui serait, selon ma mère, ma véritable date de naissance », plaisantait Lula avant le vote.

À Londres, le milliardaire américain George Soros a critiqué hier l'inquiétude des marchés financiers face à l'élection probable de Lula, un ancien syndicaliste, à la tête du Brésil.

« Pourquoi faut-il toujours que les marchés aient peur de gens qui ne sont pas des leurs ? » s'est interrogé le financier, qui s'en est pris aussi au Fonds monétaire international (FMI) dont la politique imposée au Brésil montre selon lui « l'échec du système » qui « doit être réformé ».

« Si le système (du FMI) ne peut pas soutenir un pays qui a été parmi ses meilleurs élèves, cela montre que la mondialisation ne fonctionne pas », a dit Soros. Selon lui, « les marchés ne pensent pas que le FMI pourra aider » le Brésil. « La monnaie a chuté et les taux d'intérêt ont explosé. Cela signifie que vous ne pouvez plus payer la dette », a-t-il expliqué.

Le Brésil connaît une faible croissance (1,5 %), une dévaluation de la monnaie de près de 40 % depuis le début de l'année, une Bourse à son plus bas niveau depuis 1993. Pour soutenir le real, le Brésil a dû recourir au FMI qui lui a versé, sous conditions, un prêt de 30 milliards de dollars dont l'essentiel sera versé en 2003, soit après la prise des fonctions du prochain président.

Deux Koweïtiens abattus après avoir tué un Marine

d'après AFP

KOWEIT — Deux Koweïtiens ont tué hier par balles un membre des Marines et en ont blessé un autre avant d'être abattus par des militaires américains lors de manoeuvres dans l'île de Failaka, au large du Koweït, qui a parlé d'« acte terroriste ».

« Un membre des Marines a été tué et un autre a été blessé à la suite d'un incident armé survenu lors de l'exercice annuel baptisé Eager Mace 2002 », a déclaré le porte-parole de la Ve Flotte américaine, le lieutenant Garrett Kasper.

Le ministère koweïtien de l'Intérieur a identifié les deux assaillants comme étant Anas Al-Kandari, 21 ans, et Jassem Al-Hajeri, 26 ans. « C'était un acte terroriste. L'enquête suit son cours », a ajouté le Ministère, en avertissant qu'il sévirait contre quiconque menacerait la sécurité du pays.

Des sources informées koweïtiennes ont affirmé à l'AFP que les deux hommes avaient été entraînés en Afghanistan. Le Pentagone et le ministère koweïtien de l'Intérieur ont indiqué que les deux assaillants avaient été abattus.

« Selon les informations dont nous disposons actuellement, c'était des civils. Ce ne sont apparemment pas des militaires koweïtiens », a déclaré le lieutenant-colonel David Lapan, porte-parole du Pentagone. Les Marines participaient à un exercice à balles réelles quand on leur a tiré dessus, a ajouté l'officier.

Selon un responsable koweïtien, les deux assaillants, « qui étaient à bord d'une voiture, ont tiré sur les Américains, qui ont riposté, les tuant et détruisant totalement leur véhicule ».

Une source de sécurité koweïtienne a déclaré que « 26 personnes qui n'avaient apparemment pas de rapport avec les manoeuvres ont été interpellées après l'incident ».

Environ un millier de Marines participent aux manoeuvres « Eager Mace » avec des militaires koweïtiens. Les responsables militaires américains soutiennent que l'exercice, qui prévoit des opérations combinées notamment dans le domaine des communications, n'est pas lié à la crise irakienne et a été programmé depuis longtemps.

Prénant part à ces manoeuvres l'USS Denver et l'USS Mount Vernon, deux navires spécialisés dans le transport de véhicules amphibies et l'appontage d'hélicoptères et d'avions de l'aéronavale, selon le Pentagone.

Failaka, située à 20 km à l'est de la capitale koweïtienne et à 65 km de l'Irak, est la plus peuplée des sept îles du Koweït.

Durant les sept mois d'occupation du Koweït, d'août 1990 à février 1991, les Irakiens avaient transformé l'île en une base fortifiée entourée de mines.

Les Koweïtiens qui vivaient à Failaka s'étaient alors repliés sur le continent mais certaines familles ont ensuite commencé à restaurer leurs habitations.

Le Koweït compte neuf îles dans le Golfe au total, la plus grande étant celle de Boubiyane dans le nord. Le gouvernement envisage d'encourager les investissements étrangers pour faire de Failaka une destination touristique.

Selon un responsable de la Défense américaine à Washington s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, le Marine tué a succombé à ses blessures au cou et à l'abdomen dans un hôpital à Koweït. L'autre militaire a été blessé au bras et sa vie n'est pas en danger.



avis important

Frisco et Les Ailes de la Mode, division enfant, ont été informés que certains vêtements de marque privée étaient munis de boutons défectueux qui peuvent représenter un danger pour un jeune enfant.

Aucun incident sérieux n'a été rapporté. Par souci de prévention et de sécurité, Frisco et Les Ailes de la Mode, division enfant, demandent aux clients qui ont acquis des vêtements munis des boutons illustrés ci-dessus de bien en vérifier la solidité. Si le bouton s'arrache, rappelez le vêtement pour l'échanger ou le faire rembourser.

Pour information, veuillez vous adresser au magasin Frisco ou Les Ailes de la Mode le plus près de vous.

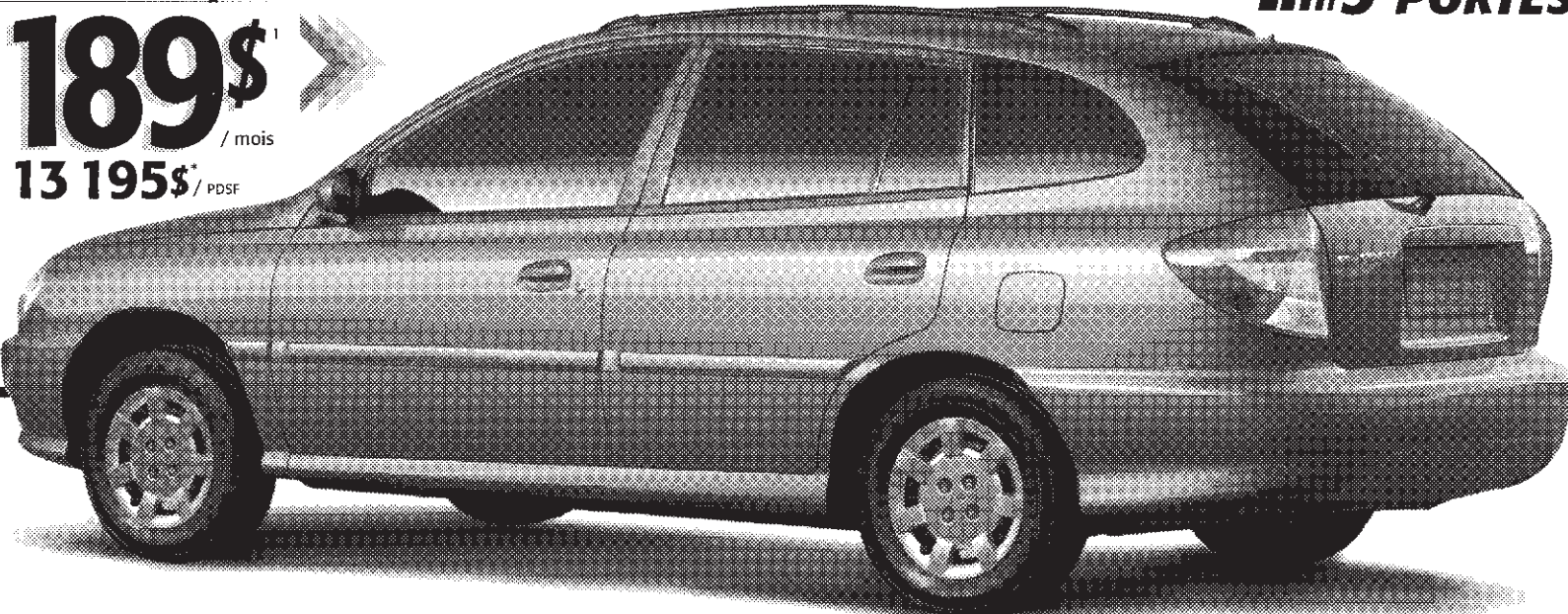
308623A

Nulle part ailleurs

3084718

RIO RX-V Sport À partir de

189\$ / mois
13 195\$ / PDSF



5 PORTES

Venez tester la meilleure garantie de l'industrie...

Garantie
Avantage Plus
5-5-5
 KIA

GARANTIE DE BASE DE 5 ANS / 100 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS / 100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS / 100 000 KM

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS
1,9% DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 48 MOIS
2,9% DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 60 MOIS

SPECTRA À partir de

179\$ / mois
12 995\$ / PDSF



MOTEUR 1,8 L, 125 HP; BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS; PHARES HALOGENÉ À VERRE CLAIR; GLACES ET PARE-BRISE TEINTÉS

RIO À partir de

165\$ / mois
10 595\$ / PDSF



MOTEUR 1,5 L, 96 HP; BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS; COUSSINS GONFLABLES DOUBLES AVANT

KIA

Enfin, la qualité accessible à tous!

www.kia.ca

KIA Mario Blain
 McMasterville
 (450) 464-4551

Rive-Sud Automobile
 Longueuil
 (450) 928-3000

KIA des Laurentides
 Lafontaine
 (450) 438-4438

Ville Marie KIA
 Montréal
 (514) 598-8800

KIA Serge Morand
 St-Constant
 (450) 635-4610

KIA Montréal
 Montréal
 (514) 908-2300

Albi KIA
 Mascouche
 (450) 477-5550

Gravel KIA
 St-Jean-sur-Richelieu
 (450) 347-2835

KIA St-Léonard
 St-Léonard
 (514) 256-1010

KIA Gabriel
 Dollard Des Ormeaux
 (514) 426-7777

KIA Latrelle
 Valleyfield
 (450) 370-1130

KIA Repentigny
 Repentigny
 (450) 657-1031

Bourassa KIA
 Laval
 (450) 669-7040

KIA St-Hyacinthe
 St-Hyacinthe
 (450) 774-3444

KIA Brossard
 Brossard
 (450) 671-5050

KIA Sorel-Tracy
 Tracy
 (450) 742-1542

Joliette KIA
 Joliette
 (450) 752-1952

Boisvert KIA
 Blainville
 (450) 430-2223

KIA de Laval
 Laval
 (450) 682-8000

KIA St-Eustache
 St-Eustache
 (450) 623-9004

Association des concessionnaires KIA du grand Montréal

Sur approbation de Services Financiers de Kia Canada. Durée de location de 60 mois pour la Rio et la Spectra et de 48 mois pour la Magentis. 1 Modèle 2002 R05522. Taux de financement annuel de 2,54%, 750\$ de versement initial et transport inclus. Le prix de détail suggéré du fabricant est de 13 195\$. 2 Modèle 2002 315412. Taux de financement annuel de 2,08% et 958\$ de versement initial ou équivalent d'échange. PDSF : 12 995\$. 3 Modèle 2002 R05412. Taux de financement annuel de 1,44% et 0\$ de versement initial ou équivalent d'échange. PDSF : 10 595\$. * Ce prix inclut le rabais comptant du manufacturier et ne peut être combiné à aucune autre promotion, immatriculation, assurances, préparation, transport et taxes en sus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Le kilométrage alloué pour la location est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10\$ par kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut louer ou vendre moins cher. Des frais d'administration de 350\$ sont exigibles lors de la livraison. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez ou visitez votre concessionnaire Kia du grand Montréal pour plus de détails.

Les discussions se poursuivent à l'ONU et au Congrès

d'après AFP

WASHINGTON — Washington s'est dit encouragé hier par les discussions à l'ONU sur une résolution renforçant l'éventuelle mission des inspecteurs en désarmement en Irak, et fait état d'intenses négociations avec Paris et Moscou sur la question épineuse d'un éventuel recours à la force contre Bagdad.

Par ailleurs, le Sénat américain a repris hier ses débats sur l'Irak et malgré la persistance de divisions dans les rangs de la majorité démocrate, le dirigeant de cette dernière, Tom Daschle, a exprimé l'espoir qu'un vote donnera dès demain au président George W. Bush l'autorité qu'il réclame pour éventuellement utiliser la force contre Bagdad.

La Chambre des représentants a entamé hier des débats sur le même texte et devrait vraisemblablement l'adopter demain également, à une large majorité.

Tout en restant ferme sur sa volonté de neutraliser la menace irakienne, Bush a employé un ton plus conciliant en affirmant hier lors d'un déplacement à Knoxville au Tennessee que l'option militaire était « son dernier choix ».

Le ministre irakien des Affaires étrangères Naji Sabri a une nouvelle fois averti les monarchies arabes du Golfe des « graves » conséquences qu'aurait pour elles une intervention américaine contre l'Irak.

Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, a déclaré qu'il y avait « unanimité de vues » au sein du Conseil de sécurité sur le fait qu'il fallait désarmer l'Irak et « convergence » sur la nécessité d'avoir pour cela une nouvelle résolution.

Le seul point d'accrochage porte sur la mention d'un éventuel recours à la force, que Washington voudrait voir figurer dans ce texte, a-t-il précisé.

« Il y a une unanimité de vues au sein du Conseil de sécurité sur le fait que l'Irak a violé les résolutions (sur son désarmement) et sur le fait qu'il doit désarmer, et il y a maintenant convergence sur la nécessité d'une nouvelle résolution pour un régime d'inspections sévère », a-t-il dit.

« Le principal sujet de discussion aujourd'hui consiste à savoir comment lier aussi étroitement que possible d'éventuelles conséquences (pour l'Irak) aux nouvelles exigences qui seront fixées », a-t-il ajouté au cours d'un entretien avec des journalistes.

« Les Français et dans une certaine mesure les Russes sont d'accord » avec les idées américaines, à l'exception de la référence à l'usage à la force qu'ils voudraient voir figurer dans une autre résolution, ultérieure, si l'Irak ne se conforme pas à ses obligations, a-t-il affirmé.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, a déclaré que son pays était prêt à soutenir à l'ONU « des propositions visant à augmenter l'efficacité de la mission des inspecteurs en désarmement en Irak », tout en estimant qu'il ne fallait pas « créer d'obstacles artificiels » à leur retour.

Le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, n'a pas écarté l'hypothèse d'un conflit avec l'Irak, tout en affirmant que ce devait être un « dernier recours », et uniquement dans le cadre de l'ONU.

Le chef de la diplomatie française, Dominique de Villepin, a semblé exclure une stratégie d'affrontement avec Washington, jugeant « inutile » que Paris utilise son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise irakienne « quand on peut contribuer avec nos partenaires à l'adoption d'une position commune ».

Des « pointages » officieux en fin de semaine dernière laissaient apparaître que Washington n'aurait pas la majorité de neuf pays sur les 15 du Conseil de sécurité pour une résolution dure envers l'Irak, ouvrant la porte à une éventuelle action militaire.

AGNÈS GRUDA

PENDANT TOUTE la journée d'hier, le Conseil de sécurité de l'ONU a poursuivi ses tractations sur l'Irak. Le débat est ardu. Mais ses enjeux sont colossaux. Voici quelques points de repère.

Q Quelle est la position de Washington ?

R Les États-Unis, soutenus par la Grande-Bretagne, ont fait circuler un projet de « résolution forte » qui précise les conditions dans lesquelles les inspecteurs en désarmement pourraient retourner en Irak.

En vertu de ce projet, beaucoup plus contraignant que ce que l'on a vu dans le passé, l'Irak serait obligé d'accepter l'établissement de zones d'exclusion aérienne et terrestre où les inspecteurs pourraient circuler librement. Il devrait laisser partir ses experts et leurs familles pour des interrogatoires hors du pays et ouvrir sans conditions ses palais présidentiels.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité auraient le droit de déléguer des représentants en tout temps pour accompagner les inspecteurs. Et ces derniers seraient protégés par des soldats de l'ONU. En cas de refus de coopération de la part de l'Irak, le Conseil de sécurité pourrait « employer tous les moyens nécessaires » — incluant une intervention militaire — de façon automatique, sans nouveau vote.

Q Qui s'oppose à la « résolution forte » et pourquoi ?

R Les principales résistances à la proposition américano-britan-

Le casse-tête de l'Irak au Conseil de sécurité

nique viennent de la France et de la Russie. Ce qui accroche, en premier lieu, c'est le caractère automatique du recours à la force : ainsi, la France préférerait établir, dans une première résolution, le cadre de travail des inspecteurs. Et prévoir un nouveau vote au Conseil si jamais ces derniers se font mettre des bâtons dans les roues.

Mais les exigences proposées par Londres et Washington soulèvent aussi des réserves. Dans les officines de l'ONU, on voit d'un mauvais oeil l'idée d'interroger les experts irakiens à l'extérieur du pays. Que fera-t-on de ces gens par la suite ? se demande-t-on.

L'envoi de représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Angleterre, Russie, Chine et France) crée des réactions mitigées, notamment chez les 10 autres membres de cet organe de l'ONU. Quant à la protection militaire des inspecteurs, elle est rejetée par leur chef Hans Blix, qui trouve l'idée dangereuse.

Q Une telle résolution constituerait-elle un précédent ?

R Non. En novembre 1990, le Conseil de sécurité avait sommé l'Irak de quitter le Koweït, à défaut de quoi « tous les moyens nécessaires » seraient déployés — et ils l'ont été.

L'ennui, c'est que s'il est assez facile de vérifier si une armée s'est retirée ou non d'un pays voisin, les embûches auxquelles se heurteraient éventuellement les inspecteurs pourront être interprétées d'une multitude de manières. Dès lors, qui va décider à quel moment il faut déployer les grands moyens ? « Il ne faudrait pas que ce soit dès qu'un inspecteur se fera

marcher sur le gros orteil », ironise Jocelyn Coulon, directeur du Centre Pearson pour la paix à Montréal.

Les pays qui résistent à l'initiative américano-britannique craignent que le caractère contraignant de la résolution ne vise qu'un seul but : justifier une intervention militaire.

Q Quels intérêts la France, la Russie et la Chine — qui, avec les États-Unis et l'Angleterre, détiennent un droit de veto au Conseil — défendent-ils en Irak ?

R La France, qui a autrefois vendu des armes à l'Irak, y détient aujourd'hui des intérêts pétroliers. Elle pourrait donc bénéficier d'une levée des sanctions contre l'Irak, mais perdre si le pays devenait trop déstabilisé.

La Russie a des intérêts contradictoires. Elle a, elle aussi, déjà vendu des armes à l'Irak — le hic, c'est qu'elles n'ont toujours pas été payées. Bagdad lui doit entre six et huit milliards de dollars. En cas de changement de régime, cette dette ne sera peut-être pas honorée.

En revanche, la Russie voudrait bien obtenir carte blanche pour combattre les rebelles tchétchènes en Géorgie. Il n'est pas impossible qu'elle troque son appui aux États-Unis contre la possibilité d'intervenir tranquillement en Géorgie.

La Chine ne détient pas d'intérêts vitaux dans la région du Golfe persique. Et elle s'est traditionnellement abstenue de voter chaque fois que le Conseil de sécurité examinait le recours à la force.

Q De quels appuis Londres et Washington ont-ils besoin pour faire passer leur initiative ?

R Il faut neuf voix sur 15 — et aucun vote négatif parmi les cinq membres permanents. Cela dit, si trois membres permanents sur cinq devaient s'abstenir de voter, la résolution n'aurait pas une forte légitimité, comme le signale le politologue Albert Legault, de l'UQAM.

Q Qui sont les 10 membres non permanents du Conseil de sécurité ?

R La Guinée, l'Irlande, le Cameroun, la Syrie, la Bulgarie, Singapour, la Norvège, la Colombie, le Mexique et la Mauritanie. Ces pays exercent des mandats de deux ans.

Q Sur quels votes les États-Unis peuvent-ils compter ?

R Selon l'analyse de Jocelyn Coulon, la Syrie, la Colombie, qui a besoin des États-Unis dans sa lutte contre les narcotrafiquants, et Singapour, un allié naturel, devraient voter en faveur d'une « résolution forte ».

La Chine appuierait une résolution resserrant les conditions des inspections, mais s'abstiendrait de voter sur le recours à la force. L'attitude éventuelle de la Russie fait l'objet de spéculations. Des rumeurs veulent que Moscou puisse appuyer Washington, moyennant une monnaie d'échange. Et même, comme le signale le politologue Sami Aoun, que la Russie serait déjà en train de négocier l'après-Saddam Hussein.

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Suivez l'évolution du conflit entre les États-Unis et l'Irak à www.cyberpresse.ca/irak



Un bolide nommé déSiR.

Civic SiR

À partir de

288 \$*

par mois

Transport et préparation inclus
Aucun dépôt de sécurité requis
Incluant 96 000 km

- Moteur 2 litres en alliage d'aluminium DACT et 16 soupapes
- Système i-VTEC^{MC} 160 chevaux
- Levier de changement de vitesse style rallye
- Système de freins ABS
- Roues en alliage
- Radio AM/FM stéréo et lecteur de CD avec 6 haut-parleurs
- Toit ouvrant vitré électrique
- Climatiseur sans CFC

Financement de 4,8 % jusqu'à 60 mois également disponible à l'achat



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*L'offre de location-bail est faite par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la Civic SiR 2002 (modèle EP3352E) pour 48 mois. Échange ou comptant de 3851 \$ requis. Première mensualité exigible à la livraison. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

PANORAMA Tirage du 2002-10-08
11 12 16 19 21 22 32 33 36 37
41 43 45 48 49 55 59 60 61 62

Extra Tirage du 2002-10-08
009 4169 NUMÉRO: 786887

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-JEU

OBERSON

40^e année dans le ski, ça se fête.

Recevez jusqu'à

200\$

POUR VOS VIEUX SKIS AVEC FIXATIONS.

À l'achat d'une paire de skis haut de gamme 2002-2003 avec fixations, sélectionné en magasin.

Salomon snowblade

Buzz 90 2002
Seulement

199⁹⁵ \$

Sac de transport inclus

Avec tout achat de 200 \$ et plus de la collection de vêtements 2002-2003,

OBTENEZ 20%

du montant du prix de vente en accessoire de vêtements gratuits.



Bottes haute performance

Nordica F9.2 • Salomon x-wave 10
Lange Banshee Pro • Atomic 7.45



ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
50%

maintenant **299⁹⁵ \$**
Modèle 2001-2002

Skis haute performance

Dynastar speed SX et Atomic 9.18

499⁹⁵ \$

Fixations incluses

Les meilleurs skis 2001-2002

Épargnez 300\$!

Ensemble complet de ski paraboliques homme et femme

comprenant :
• Skis Dynastar Vector ou K2 Mach
• Fixations Salomon C610 avec plaques élévatrices
• Bottes Nordica B-7 (4 boucles)

ÉCONOMISEZ
40%

MAINTENANT **399⁹⁵ \$**



Ensemble complet de ski paraboliques homme et femme

Comprenant :
• Skis Dynastar Agyl
• Fixations Look Nova 9 avec plaques élévatrices
• Bottes Lange Venus 5 ou Vector 5 (moulé à votre pied)
déjà vendu à 900\$

499⁹⁵ \$

Ensemble complet de planche à neige

Comprenant :
• PLANCHE,
• FIXATIONS,
• BOTTES

Incluant des noms tels que :

Ride 5150
Airwalk DD
Freesport



à partir de **249⁹⁵ \$**
Adulte et Junior

Bottes de planche à neige

thirtytwo
team one - two
Modèle 2001-2002

50% DE RABAIS

199⁹⁵ \$



Ensemble de ski junior Parabolique

Skis Atomic Race:6 • Fixations Salomon c305

Nous avons le meilleur système d'échange pour junior.

159⁹⁵ \$

Le plus grand magasin de skis et de planches à neige au Québec

8025, boul. Taschereau O.,
Brossard

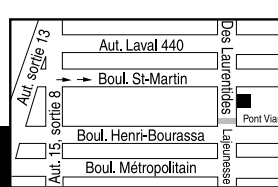
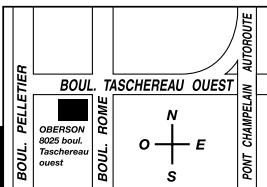


1355, boul. des Laurentides,
Laval

www.oberson.com

Lundi au mercredi 10h à 18h - Jeudi et vendredi 10h à 21h
Samedi 9h à 17h - Dimanche midi à 17h

Cette vente est valide jusqu'au 15 décembre 2002.



EXPRESS INTERNATIONAL

Irlande du Nord | Ultimatum

LE CHEF protestant de l'exécutif nord-irlandais, David Trimble, a aggravé un peu plus la crise politique dans la province hier en lançant un ultimatum d'une semaine à Londres pour obtenir l'exclusion des catholiques républicains de son gouvernement. « Si une telle motion n'est pas déposée avant mardi prochain (devant l'Assemblée locale), les unionistes (protestants) d'Ulster n'auraient d'autre solution que de quitter l'exécutif », a-t-il déclaré devant Downing Street à l'issue d'un entretien avec le premier ministre britannique, Tony Blair. — *d'après AFP*

Venezuela | Devant le palais

LE GOUVERNEMENT vénézuélien, qui enquête sur un présumé complot contre le président Hugo Chavez, a ordonné des perquisitions et déployé des chars à Caracas, mesures dénoncées par l'opposition comme une tentative d'intimidation avant la manifestation qu'elle organise demain. C'est la première fois que Chavez, élu en 1998, réélu en 2000 et cible d'un putsch manqué en avril dernier, mobilise les chars autour du palais présidentiel de Miraflores, en plein centre de la capitale. — *d'après AFP*

Trinité | Vote ethnique

LE MOUVEMENT national du peuple (MPN), parti de l'actuel premier ministre de Trinité-et-Tobago, Patrick Manning, a remporté les élections législatives anticipées tenues lundi dans cet archipel des Caraïbes. Soutenu par les électeurs d'origine africaine représentant 40 % de la population, le MPN a remporté 20 des 36 sièges au Parlement. Le Congrès national uni (opposition) de l'ex-premier ministre Basdeo Panday et représentant la population originaire de l'Inde, soit 41 % des quelque 1,3 million d'habitants, a obtenu les 16 autres sièges. — *d'après AFP*

Cachemire | 830 morts

LE SCRUTIN régional s'est terminé hier dans la violence au Cachemire indien, où les autorités ont annoncé une participation globale provisoire de 46 % à l'issue d'un processus électoral pendant lequel quelque 830 personnes ont été tuées. Le vote avait lieu hier dans six circonscriptions du district réputé dangereux de Doda (Sud), dans lequel 80 000 membres des forces de sécurité avaient été déployés, et à Lolab (Nord), où le vote avait été reporté après l'assassinat d'un candidat. Les premiers résultats des élections devraient être annoncés demain soir. — *d'après AFP*

Pakistan | En alerte

L'ARMÉE pakistanaise est en état d'alerte pour les élections législatives de demain et plus de 200 000 policiers, paramilitaires et commandos antiterroristes seront déployés dans les bureaux de vote, a-t-on annoncé hier. Trente des 119 districts du pays ont été déclarés « sensibles » du fait de récentes attaques terroristes, de violences intercommunautaires ou sectaires ou de fortes rivalités politiques. Plus de 7000 candidats briguent les 342 sièges de l'Assemblée nationale et les 728 sièges des quatre assemblées provinciales. — *d'après AFP*

Côte d'Ivoire | Combats pour Bouaké

DES TIRS d'armes légères ont été entendus hier après-midi à Bouaké, deuxième ville de Côte d'Ivoire, dont le centre était toujours sous contrôle des rebelles après le retrait de la ville des derniers soldats gouvernementaux. Depuis lundi toutefois, la télévision d'État affirme que la ville a été reprise par les soldats loyalistes. Des tirs sporadiques à l'arme lourde, très espacés, ont retenti hier matin avant le départ des troupes de l'armée nationale. — *d'après AFP*

Amériques | Plan Puebla Panama

LE COMITÉ pour la justice sociale de Montréal, qui regroupe des Églises et des ONG, manifestera vendredi midi devant le consulat du Mexique, 2055 rue Peel, en solidarité avec des groupes sociaux du Mexique et d'Amérique centrale en lutte contre le Plan Puebla-Panama. Selon Karen Rothschild, du CJS (514-933-6797), ce plan de multimilliards de dollars proposé par le Mexique et appuyé par la Banque interaméricaine vise à « développer » toute la région méso-américaine à coups d'autoroutes à péage, de grands barrages, de méga-projets agro-industriels, et d'usines de soustraction, tout cela aux dépens des communautés paysannes et de l'écologie. — *La Presse*

Tunisie | Canadien en prison

L'ASSOCIATION des droits de la personne au Maghreb (ADPM) indique dans un communiqué que Béchir Saad, citoyen canadien d'origine tunisienne condamné à 11 ans de prison pour appartenance au parti islamiste Ennahda a vu sa sentence réduite à sept ans, deux mois sur intervention de l'ambassade du Canada à Tunis. L'ADPM annonce que Béchir Saad maintient son innocence et a entamé une grève de la faim pour protester contre cette « manipulation officielle de la justice ». — *La Presse*

Sharon promet d'autres raids à Gaza, Washington et Ottawa s'en préoccupent

JOONEED KHAN

QUALIFIANT de « succès » le raid meurtrier de lundi à Khan Younés, dans la bande de Gaza, dont le bilan atteignait 16 morts, Ariel Sharon, le premier ministre d'Israël, a annoncé d'autres raids dans ce territoire palestinien occupé, où une fillette de 12 ans a été abattue hier par des tirs israéliens.

Le cadavre d'un Palestinien, apparemment tué par l'explosion de la charge qu'il transportait, a été découvert dans une voiture à Yabed, près de Jénine.

Quatre lycéennes palestiniennes ont été blessées par des tirs de soldats israéliens lors d'une incursion à Jénine.

En Cisjordanie, quatre Israéliens ont été blessés hier par des tirs de Palestiniens alors qu'ils circulaient en voiture près de Hébron, a indiqué l'armée.

La branche armée du Hamas a revendiqué cette attaque, en signe de « revanche contre le massacre de Khan Younés ».

Le président américain George W. Bush et le ministre canadien des Affaires étrangères Bill Graham se sont déclarés, hier soir, « profondément préoccupés » par les raids israéliens.

« L'administration soutient le droit d'Israël à l'autodéfense, mais il est essentiel que les forces israéliennes fassent tout pour éviter de faire des victimes civiles en exerçant ce droit », a affirmé un communiqué de la Maison-Blanche.

« Nous condamnons la violence terroriste et soutenons le droit d'Israël à l'autodéfense », mais « nous exhortons Israël à éviter de recourir à la force dans les zones habitées par les civils », déclarait le ministre Graham dans un communiqué.

À Genève, Sergio Vieira de Mello, haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, a protesté hier contre la mort de civils lors du raid et demandé à Israël d'enquêter sur ces événements qui semblent violer les Conventions de Genève.

Le meurtre de Palestiniens, incluant un certain nombre d'enfants, « représente une perte inacceptable de vies humaines qui semble constituer des violations des Conventions de Genève et du Pacte international sur les droits civils et politiques », dit Vieira de Mello dans une lettre au ministre israélien Shimon Peres.

Le haut commissaire de l'ONU demande au gouvernement Sharon des assurances que la tuerie de Gaza débouchera sur une enquête « complète, impartiale et transparente » et que les responsables seront poursuivis en justice.

« L'opération que nous avons menée a été un succès, elle était importante et il y aura d'autres opérations antiterroristes de ce genre à Gaza », a affirmé Sharon à la radio militaire israélienne.

Les composantes de l'OLP appelaient entre-temps les Palestiniens à cesser « de s'entretuer », au lendemain de l'assassinat du chef de la police anti-émeutes et de la

mort de quatre personnes dans des heurts interpalestiniens dans la bande de Gaza.

Dans un communiqué publié à Gaza, ces 11 groupes « condamnent les tentatives visant à semer la discorde » entre Palestiniens.

Ils dénoncent « le crime odieux » perpétré la veille « de sang froid par un groupe d'individus armés déguisés en agents de sécurité, qui ont assassiné le colonel Rajeh Abou Lehya », chef de la police anti-émeutes.

Abou Lehya, 55 ans, a été abattu par balles dans le camp de Nusseirat. La police a accusé le Hamas d'être à l'origine du meurtre, ce que le mouvement islamiste a démenti.

Le Comité des forces nationales et islamiques, qui regroupe les 13 factions palestiniennes, s'est réuni hier à Gaza pour étudier les moyens de calmer la situation.

Au Caire, la Ligue arabe a appelé hier à une réunion d'urgence du comité Al-Qods pour s'opposer à un éventuel transfert de Tel-Aviv à Jérusalem de l'ambassade des États-Unis en Israël.

La loi sur le budget du secrétariat d'État pour l'exercice 2003, signée par le président George W. Bush, comporte une clause qui reconnaît Jérusalem comme capitale d'Israël. La Ligue arabe considère un éventuel transfert de l'ambassade des États-Unis comme « une violation du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ».

LES PRIX LES PLUS BAS SUR L'ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET PLUS



LEXMARK
TOUT-EN-UN COULEUR X75
• Imprimante, copieur et scanner
• Jusqu'à 2400 x 1200 ppp
• Imprime 11 pages/min en noir, 6 pages/min en couleurs
• Numérisation couleur 48 bits
494858

199⁹⁶



TOUT-EN-UN COULEUR PSC950
• Imprimante couleur, scanner, copieur et télécopieur
• 600 x 1200 ppp optique, scanner 36 bits
• Téléchargez des photos à partir des cartes de mémoire d'appareils photos numériques
470711

349⁸⁴



brother
TÉLÉCOPIEUR LASER À PAPIER ORDINAIRE 2800
• Alimentation auto de 20 pages
• Capacité de 200 feuilles
• Récupération et renvoi de télécopies et télésignal
469052

449²⁶



brother
APPAREIL MULTIFONCTIONNEL 5 EN 1 MFC6800
• Impression laser de qualité supérieure
• Copieur laser à plat avec alimentation auto
466173
Commande spéciale dans certains magasins.

698⁴²

ACHETEZ 2 CARTOUCHES D'ENCRE HP ET ÉCONOMISEZ 10 \$ OFFRE VALIDE SUR LES ARTICLES CI-DESSOUS

<p>N° 29 NOIR Prix après rabais 69²⁰ Notre prix 79,20 Rabais instantané - 10\$ Code du bon : 50193</p>	<p>N° 45 NOIR Prix après rabais 71⁹² Notre prix 81,92 Rabais instantané - 10\$ Code du bon : 50199</p>	<p>N° 15 NOIR Prix après rabais 72⁵⁰ Notre prix 82,50 Rabais instantané - 10\$ Code du bon : 50205</p>	<p>N° 49 COULEUR Prix après rabais 74⁶⁸ Notre prix 84,68 Rabais instantané - 10\$ Code du bon : 50197</p>	<p>N° 78 COULEUR Prix après rabais 102⁸⁸ Notre prix 112,88 Rabais instantané - 10\$ Code du bon : 50209</p>
---	---	---	--	--

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE
TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN, CONSERVATOIRE, WINDSOR, VICTORIEN
ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM
514-335-2050
ARÈTES OU RECOURBÉS ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232

Bio Actif
Une fleur de soufre
Moi, je veux bien consommer de l'ail mais je n'aime pas l'odeur!... Eh bien, le comprimé d'ail sulfo-génik va demeurer une heure dans votre estomac sans se désintégrer puis par la suite se dissoudre très lentement dans votre intestin... tout ça pour augmenter l'assimilation de 4 000 mcg d'allicine (un produit soufré) et minimiser les odeurs.
Une fleur de soufre. Une fleur sans odeur.
Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

TOSHIBA
E310 POCKET PC
• 32 Mo de mémoire
• Affichage couleur haute résolution
• Fente pour carte d'expansion
• Modèle très mince
548⁸²
490283/492677

COMPAQ
IPAQ H3850
• 64 Mo de mémoire
• Processeur StrongArm 206 MHz
• Fente pour carte Secure digital
• Socle universel (USB et sériel)
699⁹⁶
477289/477343

Valable du 9 au 15 octobre 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks.
Les articles ne sont pas tous disponibles par livraison ou par commande en ligne.
Pour le magasin BUREAU EN GROS^{inc} le plus près et les heures d'ouverture, composez le :
1-800-668-6888
BUREAU EN GROS^{inc}
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
www.bureauengros.com

Forum

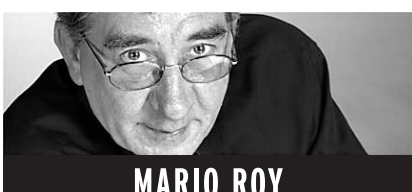
La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

La guerre des boutons



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Les débats politiques se fondent largement sur des mythes. L'argumentation catastrophiste qu'on y développe a peu de rapport avec la réalité. Or, ce qu'il est convenu d'appeler la gauche et la droite, apparemment occupées toutes deux à faire la révolution — celle de la « justice sociale » ou celle du « bon sens » — montent aux barricades, en fait, pour savoir qui aura le pouvoir de dépenser l'équivalent de quelques points de pourcentage du produit intérieur brut...

Les bagarres dans les autobus et les insultes qu'on se lance à la figure dans les tribunes téléphoniques se résument à la question : qui décidera de l'allocation de ces décimales ? Est-ce que ce sera l'État ? Ou le citoyen ? On se livre à une véritable *Guerre des boutons*, pour ressusciter le puéril conflit mis en scène par Yves Robert dans un film du début des années 60...

Un peu de calme, nom de Dieu, pas la peine de s'injurier !

table appareil étatique.

L'URSS était l'illustration même du premier cas. Si on excepte le marché noir (par définition impossible à mesurer), l'État administrait la totalité de l'activité économique. L'empire s'est écroulé. Il reste aujourd'hui quelques fantômes de ce type, la Corée du Nord et Cuba, par exemple, qui comptent parmi les pays les plus pauvres de la planète — on ne dispose pas de chiffres précis, le tout-État étant allergique à l'information.

Mais ce n'est pas plus rose à l'autre extrême.

En Afghanistan, cinq mois avant d'être chassé de Kaboul, le « gouvernement » taliban adoptait un budget de... 82,5 millions de dollars (É.-U.). C'est le degré zéro de l'existence d'un État. Par comparaison, le budget du gouvernement du Canada est mille fois plus considérable, alors que la population canadienne n'est que légèrement supérieure et que le rapport de la richesse collective n'est « que » de 1 à 24. La Somalie, notamment, et diverses

autres nations africaines ont connu ou connaissent des situations équivalentes de vacuum étatique. On y crève de faim.

C'est désespérant pour les idéologues de tous bords, mais le niveau optimal d'interventionnisme étatique se situe dans les pourcentages médians.

En Occident, la participation des pouvoirs publics dans l'administration de la richesse collective va *grosso modo* (et selon les différentes méthodes de calcul) de 30 à 52 %, selon qu'on se trouve aux États-Unis ou au Danemark, au Japon ou en France. Au Canada, on se trouve plus près du sommet que de la base : autour de 45 %.

Soyons lucides.

Les discussions les plus animées — imaginons une table fictive autour de laquelle prendraient place les néo-démocrates canadiens et les adeptes québécois — porteraient sur la question de savoir dans quelle direction il faudrait idéalement déplacer un ou deux points de pourcentage dans ce graphique global...

Alors, un peu de calme, nom de Dieu, pas la peine de s'injurier !

L'ignorance de Manley



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Nous le disions hier, le ministre des Finances, John Manley, a le mérite de dire ce qu'il pense. Il faut ajouter ce matin un corollaire : M. Manley devrait penser à ce qu'il dit.

Interrogé depuis quelques jours au sujet du déséquilibre fiscal, M. Manley rétorque chaque fois en suggérant au gouvernement du Québec de fermer ses délégations à l'étranger. Oubliions, pour l'instant, le fait que le budget des 29 bureaux québécois est d'à peine 50 millions par année, une goutte d'eau dans l'océan fiscal.

Les propos de M. Manley témoignent d'une profonde ignorance de l'histoire du Québec, et d'un inex-

cusable mépris à l'égard de la spécificité québécoise. On peut bien sûr débattre de l'ampleur du réseau des délégations. Il reste que, depuis la Révolution tranquille, personne ici ne conteste la nécessité (sur les plans de l'immigration, de l'économie, du commerce et de la culture) pour le gouvernement du Québec d'avoir une représentation internationale distincte. En témoigne cette citation, tirée d'un document du PLQ : « Il est évident que « le Québec ouvert sur le monde » ne doit pas se limiter à un slogan creux. Au contraire, cette idée doit mener à une meilleure reconnaissance de la personnalité internationale du Québec, dans le cadre constitutionnel qui lui est applicable, et à une présence culturelle et sociale accrue à l'échelle de la planète. »

M. Manley a des ambitions. Il devra comprendre ceci : le calme constitutionnel ne signifie pas que les Québécois renonceront à exprimer avec force leur personnalité, dans le monde comme au Canada.

L'imprudence de Painchaud

La Fraternité des policiers de Montréal a décidé de se mêler de politique. On ne peut nier le droit des syndicats policiers de participer au débat public. Seulement, ce droit doit être exercé avec grande prudence.

Les propos tenus ces jours-ci par le président de la Fraternité, Georges Painchaud, sont au contraire de nature à susciter les craintes les plus vives. M. Painchaud croit que l'élection éventuelle d'un gouvernement de l'ADQ pourrait susciter de graves tensions sociales. « Qui va être sur la ligne de front pour protéger les institutions politiques, protéger les décisions ? Ce sont les policiers. Est-ce que les policiers, à ce moment-là, ne deviennent pas de la chair à canon ? » a-t-il déclaré à Radio-Canada.

Le message est clair : voter ADQ, c'est voter pour le désordre. Venant de policiers, l'affirmation est troublante. La police se fera-t-elle désormais gardienne du statu quo politique ? Quels moyens les policiers prendront-ils pendant la campagne pour faire valoir leur conception de l'ordre public ? Qu'arrivera-t-il si l'ADQ est portée au pouvoir ? Les policiers dénonceront-ils le gouvernement dont ils devront, en même temps, faire respecter les lois ?

La leçon des premiers pas politiques de la Fraternité est limpide : il n'est absolument pas souhaitable que les syndicats policiers mettent leur force, considérable, au service d'un agenda politique.

André Pratte



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Poursuite injuste

M. Robert Poirier, vice-président, Parmalat,

J'ACHETAIS jusqu'à tout récemment vos produits de marque Lactantia. Jusqu'à ce que j'apprenne votre poursuite de six millions de dollars intentée contre la petite coopérative Agrinove que vous accusez de plagiat.

Sachez que je consomme aussi les produits d'Agrinove. Et je sais qu'ils proviennent de cette entreprise et non de chez vous. Je sais très bien faire la différence entre les images de marque et je pense que le consommateur moyen n'est pas plus con que moi. Et vous, vous n'êtes pas de cet avis ?

Rassurez-vous, je ne ferai pas signer de pétition au cas où l'idée vous viendrait de me poursuivre. Après avoir écrasé les petites entreprises, votre prochaine victime ne pourra être autre que les consommateurs.

SERGE PRÉFONTAINE
Victoriaville

Mauvaises pubs

JE SUIS choqué de l'irresponsabilité que nous démontrent les constructeurs automobiles dans les publicités que l'on nous présente sur nos écrans de télévision. On nous montre des voitures en course folle, ne cessant de mettre en valeur la rapidité de ces voitures. Cela n'a aucun sens. Est-il possible de conduire à des vitesses de 120-200 kilomètres à l'heure dans les rues de Montréal et sur nos autoroutes. Et, dans le fond, est-ce que cela a quelque importance de pouvoir réaliser 0-60 km/h en 10 secondes. Je ne sais pas quel est l'objectif de ces manufacturiers. Ils sont soit déconnectés de la réalité ou ont de l'argent à jeter par les fenêtres.

En ce qui me concerne, j'en suis rendu au point où lorsqu'un énérvé du genre essaie d'imiter ces pseudos conducteurs, je ralentis.

Je crois que les constructeurs automobiles devraient remettre en question leurs publicités télévisées car celles-ci commencent à avoir un effet négatif sur l'achat de véhicules.

MICHEL LEFEBVRE
Montréal

LA question à poser à M. Rousseau

QUI DE VOUS, éditorialistes, posera LA bonne question à M. Henri-Paul Rousseau, nouveau PDG de la Caisse de dépôt, à savoir ce qu'il ferait, lui, si les péquistes lui demandaient ou imposaient comme l'a fait M. Parizeau à M. Scraire, de mettre

les ressources des Québécois pour soutenir la position obligatoire du Québec advenant un OUI au prochain référendum.

GUY LÉPINE

Les syndicats contre les travailleurs

LES SYNDICATS se sont jadis formés dans le but de protéger les travailleurs des abus patronaux. Ce qui fut une excellente idée. Toutefois, quand on regarde aujourd'hui le grand nombre de travailleurs à statut précaire, il devient légitime d'affirmer que la vocation première du syndicalisme n'est plus respectée.

Trop souvent le manque de souplesse des syndicats incite les organismes patronaux à donner de l'emploi sous forme de contrats provisoires plutôt qu'à embaucher de nouveaux salariés. Ces contractuels ne sont-ils pas majoritairement eux aussi des gens qui voudraient bien travailler sans avoir peur de se retrouver sur la paille une fois leurs contrats terminés ? La différence entre l'énorme sécurité d'emploi des fonctionnaires et l'absence totale de cette forme de sécurité pour les travailleurs

contractuels ne montre-t-elle pas à quel point les syndicats d'aujourd'hui sont devenus des organismes qui nuisent à l'embauche de plusieurs nouveaux travailleurs ?

GENEVÈVE VALLÉE

Des terrains désuets

JE JOUE dans une ligue de balle au parc Jos-Monferrand, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Frontenac, et je dois admettre que ce terrain de balle est complètement désuet. La présence d'arbres dans le champ droit nuit aux voltigeurs, l'éclairage est nettement insuffisant et les voltigeurs perdent la balle de vue lorsqu'un ballon est frappé dans leur direction, le marbre est pourri et le bois est rongé par les intempéries tandis que des trous béants se retrouvent à la plaque du lanceur et dans les rectangles des frappeurs.

J'espère que des améliorations seront apportées à ce terrain de balle, parce que notre grande cité est certainement la seule ville au monde qui plante des arbres dans la surface devant servir à jouer à la balle.

CLAUDE GIRARD

Matière à réflexion

L'AGRESSION dont a été victime le maire de Paris, Bertrand Delanoë, samedi dernier, devrait faire réfléchir ceux qui affirment, y compris chez les gais et lesbiennes, que l'homophobie est chose du passé. En effet, même si la communauté gaie croit que tout va bien dans le meilleur des mondes parce que des lois la protègent, elle serait plus avisée de demeurer vigilante.

La haine et l'intolérance à l'endroit des personnes homosexuelles existent encore dans notre société et souvent de façon sournoise : au travail, par exemple, plusieurs n'osent pas affirmer leur orientation sexuelle de peur de perdre leur emploi.

L'histoire de l'humanité démontre clairement que les droits acquis peuvent du jour au lendemain s'effacer sur un coup de baguette magique actionnée par des mouvements de droite conservatrice, qui apparemment semblent de plus en plus populaire. Dans le contexte où plus de cent pays sur la planète condamnent l'homosexualité, il n'y a pas de quoi paivoiser.

Plusieurs contestent le défilé de la Fierté gaie. Pourtant, quand avons-nous déjà vu un hétérosexuel être agressé pour son hétérosexualité ? La fierté de son orientation sexuelle peut paraître



Bertrand Delanoë

curieuse mais elle permet à des individus de s'affirmer et de ne plus avoir peur ni honte de ce qu'ils sont et de ce qu'ils ressentent profondément. En espérant que l'agression de M. Delanoë soit l'occasion d'une prise de conscience que beaucoup reste à faire encore pour que les gais et lesbiennes soient non pas tolérés mais acceptés !

RICHARD CHARTIER
Laval

Écrivez-nous

La Presse reçoit avec plaisir le courrier de ses lecteurs. Compte tenu du grand nombre de lettres que nous recevons, il nous faut privilégier les textes courts (moins de 200 mots). De plus, nous nous réservons le droit d'élaguer tout texte que nous publions. Le courrier électronique est le moyen le plus simple de nous joindre : forum@lapresse.ca. On peut aussi utiliser la poste conventionnelle : Forum, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9. Enfin, nos lecteurs peuvent consulter notre Boîte aux lettres interactive, à www.cyberpresse.ca/lettres.

Forum

L'effet Dumont

La montée soudaine de l'ADQ, depuis le printemps dernier, a donné un nouveau souffle au débat politique au Québec, un sujet qui ne passionnait plus grand monde depuis quelques années. Le nombre élevé de textes que nous avons reçus ces derniers temps illustre bien cet engouement. Nous en publions ici quelques-uns.

Réconciliés avec la réalité

MM. CHAREST et Landry, ne faites pas les gorges chaudes sur les volte-face de M. Dumont pour la simple et bonne raison que votre impopularité provient justement de vos propres volte-face. Remerciez plutôt M. Dumont de vous avoir réveillés et de vous réconcilier avec la réalité. Vous lui reprochez ses conneries de Toronto, à ceci je pourrais vous rappeler celle du chiffon rouge ou celle du passeport canadien... entre autres. Quant aux réformes fiscales, j'ai des petites nouvelles pour vous, M. Landry : personne autre que votre gouvernement ne peut mieux étrangler un citoyen... Une vraie honte !

MARC LEVEJAC

La langue de bois réinventée

TENTANT d'évacuer de son discours les vieux modèles péquiste et libéral, Mario ne serait-il pas plutôt à définir les nouveaux paradigmes de la langue de bois. Sous des allures de jeune chevalier héroïque au verbe populaire transcendant sa pureté et son innocence, Mario joue maintenant sur le terrain de la bonté et de l'engagement plutôt que sur celui des belles et grossières promesses déjà tant usées par les générations précédentes. À ce constat, je vous pose la question : le résultat ne demeure-t-il pas le même ? La conquête du pouvoir n'est-elle pas le seul objectif de tout politicien et ce quel que soit le parti et le discours, ceux-ci n'étant que des véhicules servant les aspirations individualistes d'hommes et de femmes avides de pouvoir.

STÉPHANE PARSONS

De reculons

BERNARD LANDRY blâme sévèrement Mario Dumont d'avoir reculé sur le taux d'impôt uniforme et les bons à l'éducation, l'accusant d'être sans conviction. Pourtant, le lendemain, la vice-première ministre recule sur la taxe aux joueurs de la LNH... sans que son chef la blâme ! Si Bernard Landry avait reculé sur les fusions forcées je n'aurais certainement pas reculé sur mon appui au PQ, que je blâme pour son manque de respect envers la population.

ALAIN DUPUIS
Boisbriand

Mario la pirouette

DÉCIDÉMENT Mario Dumont est non seulement un opportuniste, mais il est devenu cette semaine le champion incontesté de la pirouette politique. Fera, fera pas, une vraie farce, M. Dumont manque vraiment de sérieux, je me pose de sérieuses questions sur le sens de toutes les pirouettes que l'ADQ a faites cette semaine et je vais y songer longuement avant de donner mon vote à l'ADQ. À quand la prochaine pirouette ?

BERNARD LAVALLÉE
Berthierville

Une personne respectable

Monsieur Pratte,

COMME BIEN d'autres personnes, j'ai été frappée par l'engouement soudain d'un parti qui me comprend. J'ai été entraînée dans la frénésie... Subitement, je sentais que les propos tenus par le chef de l'ADQ faisaient de moi une personne respectable qui avait droit à ses choix relativement à la santé. Tout à coup, j'ai eu l'impression que je me réveillais.

J'aimerais que ce sentiment si fort qui m'habite persiste. J'aimerais que les quelques petites désillusions que j'ai eues, à la suite du congrès de la fin de semaine dernière, ne soient que passagères. L'histoire de M. Dutil goûte très amer. Ça part mal.

À l'instar de Jean Charest, Monsieur Dumont s'est aussi permis de « crier » qu'il est là pour gagner. C'est drôle mais je n'aime pas qu'il hausse le ton ainsi. C'est du déjà vu, du réchauffé. Son ardeur bien que légitime n'influence en rien mon désir de supporter ce parti.

Je crains que la Mariomania ne dure pas. Et moi qui ai dépensé 10 \$ pour devenir membre ! Non, sérieusement je dis ça en espérant que mes craintes ne soient pas fondées. J'espère de tout cœur que l'ADQ défonce la baraque et que Mario Dumont nous réserve de belles surprises.

ANNE-MARIE DUMESNIL
Longueuil

De beaux discours

ENCORE UNE fois on entend parler que de l'ADQ et du beau Mario. Si au moins l'ADQ soulageait la misère et les inégalités, on pourrait considérer la déshumanisation qui en résulte comme un moindre mal, une sorte de prix à payer. Mais on observe le contraire. Le discours de l'ADQ cautionne plutôt l'enrichissement des riches et l'appauvrissement des pauvres ou du moins, tend à favoriser les premiers au détriment des derniers. N'êtes-vous pas fatigués de vous faire rouler par les beaux discours de Mario ? Prenez votre rôle d'électeur au sérieux et informez-vous avant de l'exercer.

CARL TALBOT



Mario Dumont

PHOTO PC

Serez-vous différent de Bourassa ?

JEAN-FRANÇOIS BERTRAND

L'auteur est un ancien ministre péquiste.

QUAND Marc Labrèche, le Grand Blond, demandait récemment à Mario Dumont s'il était souverainiste ou fédéraliste, ce dernier a répondu : « ou ». Évidemment, c'était dit avec un petit sourire en coin, en blague, pour ne pas se compromettre. Dans le contexte d'un « show », ça passe. On rit, et même, on se reconnaît, car Mario reflète bien là le résultat du référendum de 1995 où le Québec s'est divisé à parts égales entre le Oui et le Non.

Mais, ce qui est inquiétant, c'est l'attitude qu'adopte M. Dumont, depuis un certain temps, lorsqu'on lui pose des questions fort pertinentes sur l'avenir constitutionnel du Québec. Si je m'en remets à ses déclarations récentes, il donne vraiment l'impression de vouloir éviter le sujet en prétextant que la population ne veut pas en entendre parler. Il préfère donc s'occuper « des vraies affaires » qui intéressent le « vrai monde » : la santé, l'éducation, les impôts.

Par contre, le même M. Dumont nous affirme avec beaucoup de sincérité qu'il ne sera pas un politicien comme les autres et qu'il va faire ce qu'il dit. Fort bien ! Mais,

si c'est le cas, qu'entend-t-il faire des pages 106, 107 et 108 de son programme politique ? Souscrit-il toujours à ce qu'il y affirme : « Le Québec est l'otage du rêve bloqué du PQ et du fédéralisme de quêteux du PLQ... Il faut ramener le Québec dans une position de force... Il faut trouver une façon de faire gagner le Québec autrement. »

Pour y parvenir, il s'engage à faire adopter par l'Assemblée nationale une Proposition québécoise de paix constitutionnelle qui spécifie que le Québec exercerait sa pleine souveraineté dans 22 champs de compétence, laissant finalement assez peu de pouvoirs exclusifs au gouvernement fédéral. Bref, c'est le rapport Allaire rejeté par les libéraux de Bourassa en 1992 et qui, s'il faisait l'objet d'une entente avec le reste du Canada, satisferait plus d'un souverainiste, à commencer par moi...

Cartes sur table

Mais voilà : Mario n'en parle pas. Ni ici, ni ailleurs. À Toronto, je me demande s'ils l'auraient trouvé aussi « charming », s'il avait eu l'honnêteté de mettre cartes sur table ? D'où la nécessité de lui poser franchement la question : « M. Dumont, allez-vous, oui ou non, respecter vos engagements ? » Pour plusieurs d'entre nous qui sommes prêts à l'accompagner dans sa dé-

marche même s'il ne nous promet pas le « Grand soir » auquel nous avons rêvé, sa réponse sera déterminante dans le choix que nous aurons à faire lors de l'élection générale.

En fait, j'aimerais que l'approche proposée par l'ADQ de Mario connaisse du succès. Elle a comme mérite de chercher à briser l'embâcle qui bloque en ce moment le Québec dans sa volonté de s'affirmer davantage. Au Parti québécois, le débat est figé autour du fameux article 1 de leur programme ; quant au Parti libéral, il propose moins que Meech... Dans ce contexte, Dumont suggère une voie dont on peut douter des résultats mais qui a au moins le mérite de relancer le débat.

Et puis, autre question importante qu'escamote son programme : M. Dumont, si au terme des négociations avec le Canada, vous rentrez bredouille, serez-vous prêt à vivre avec les conséquences d'un échec et à tirer les conclusions qui s'imposent ? Car, si ça marche, bravo et on n'en parle plus ! Mais si ça ne marche pas, aurez-vous le courage d'aller devant le peuple québécois pour lui demander, une fois pour toutes, de trancher ? Deux tiers des Québécois seront alors prêts à franchir le Rubicon, j'en suis convaincu. (...)

Désinformation et dénigrement

LUC MARCIL

L'auteur habite à Lorraine.

DEPUIS QUE les sondages favorisent l'ADQ, on assiste à une campagne de désinformation et de dénigrement en règle par les deux vieux partis politiques du Québec concernant les intentions ou le programme de l'ADQ. Soudainement, on accuse Mario Dumont et son parti de toutes les tares. Pure démagogie et tout ce qu'il y a de plus faux. Qui plus est, voilà que nos chers syndicats entrent maintenant dans la danse.

Mario Dumont ose s'attaquer aux vaches sacrées du Québec et ça dérange nécessairement les bénéficiaires de ce régime qui, depuis trop longtemps, ont pris ces avantages pour acquis. Le problème, c'est que les bénéficiaires du régime en place constituent une minorité bruyante et bien organisée qui est parvenue, au fil du temps, à s'accaparer le pouvoir au détriment de la majorité silencieuse des Québécois. Mario Dumont et son parti sont résolus à rétablir l'équilibre dans la répartition des richesses au Québec et de redonner à la classe moyenne ce qui lui revient de plein droit.

Le constat que nous pouvons tous faire très aisément après plusieurs décennies de gouvernements péquiste ou libéral c'est que le Québec tire constamment de la patte par rapport à son voisin de l'Ontario, que ce soit en termes économiques ou sociaux. Malgré que nous soyons parmi les plus taxés en Amérique, le moins que l'on puisse dire c'est que la qualité des services n'est certainement pas meilleure ici qu'ailleurs.

« Un peuple de perdants »

Il n'y a absolument aucune raison pour que le Québec ne soit pas le chef de file au Canada ou dans le monde. Depuis trop longtemps, péquistes et libéraux nous font croire que nous sommes un peuple de « perdants » pour mieux nous faire avaler leur médiocrité. « Égalité dans la médiocrité » pendant que les amis du pouvoir passent à la caisse !

Allez ! Mettons les tous dehors une fois pour toutes et donnons la chance à une nouvelle équipe de se faire valoir. Elle ne pourra sûrement pas faire pire que nos bons vieux routiers de la politique qui ne sont là que pour emplir leurs poches et celles de leurs amis.

Le parti de l'incohérence

elle veut modifier le Code du travail afin de favoriser la sous-traitance et justement créer encore plus d'emplois précaires et moins rémunérés dans l'avenir.

Deuxième incohérence : dans le domaine fiscal, elle désire éliminer les abris fiscaux pour que les riches paient plus d'impôts, mais insiste sur un projet d'imposition à taux unique, appelé aussi « flat tax », qui diminue grandement la contribution des classes aisées aux coffres de l'État et fait reposer la grande majorité de la taxation sur la classe moyenne.

Troisième incohérence : l'instauration d'un revenu minimum du citoyen, une idée de gauche, qui serait selon plusieurs études très dispendieux à l'État, et tout ça pendant que le chef de l'ADQ promet de réduire la taille et le rôle du gouvernement !

Enfin une quatrième incohérence : en matière de santé publique, l'ADQ suggère une privatisation accrue des services pour

ainsi faire diminuer les coûts, améliorer la qualité des soins et augmenter l'accessibilité au système de santé. Mais la création d'un système à deux vitesses créerait irrémédiablement une concentration des meilleurs médecins dans la pratique privée et un dépérissement de la qualité des soins dans le secteur public.

Je m'arrêtera à ces contradictions en ne doutant pas que d'autres puissent être trouvées avec un peu de recherche. Bref, Monsieur Dumont devrait cesser de prendre le Québécois moyen pour un naïf que l'on peut manipuler à sa guise et réfléchir profondément sur le contenu plus que contestable de son programme.

Par ailleurs, en attaquant les acquis sociaux durement gagnés au fil des décennies, Dumont tente de vendre la société québécoise aux intérêts particuliers et au grand capital...

FUTURE SHOP

Venez voir ce que votre Future vous réserve.^{MC}

15
Mois

Paiements égaux, aucun intérêt[†] sur tous les ensembles d'ordinateur et moniteur Intel^{MD} Pentium^{MD} 4

[†]Avec votre carte Future Shop. Sur approbation du bureau de crédit. Des frais mensuels seront portés à votre compte pendant 15 mois en versements égaux calculés selon le prix d'achat effectué. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Plus de détails ci-dessous.

Memorex
CD-R
HIGH CAPACITY
700MB
80 min
PROFESSIONAL RECORDABLE COMPACT DISC
ÉPARGNEZ 4[¢]
▶▶ 5⁹⁹

Memorex
Paquet de 10 DC enregistrables de 80 minutes à minces boîtiers
• Compatible avec une vitesse d'écriture jusqu'à 12x
• Capacité de 80 minutes/700 Mo
• Minces boîtiers de 5 mm
3202-4505 CodeWEB: 83305115

intel inside
pentium 4

Moniteur Cicero 19 po inclus

cicero

Processeur Intel^{MD} Pentium^{MC} 4 à 1,8 GHz
• Mémoire DDR de 256 Mo • Disque dur de 40 Go • Graveur de CD ré-inscriptibles à 32x
• Carte graphique intégrée avec fente d'expansion AGP ouverte
SC4140 CodeWEB: 10020912/08 19" BLACK CodeWEB: 10019507

▶▶ **1299⁹⁹**
86⁶⁷\$ PAR MOIS[†]

Obtenez des impressions de qualité Kodak^{MC} à futurephoto.com

Kodak
science numérique

Appareil photo numérique
• 1,3 méga-pixels • Zoom optique de 2x
• Mémoire interne de 8 Mo
• Compatible avec le socle d'accueil pour appareil photo KODAK EasyShare
DX3215 CodeWEB: 10010388



ÉPARGNEZ 30[¢]
▶▶ **229⁹⁹**

Canon

Appareil photo numérique Elph^{MC}
• 2,0 méga-pixels • Zoom optique de 2x
• Mode cinématographique avec son
• Système de mise au foyer automatique en 3 points
POWERSHOT S200 CodeWEB: 10014579



ÉPARGNEZ 30[¢]
▶▶ **499⁹⁹**

palm m 515

m515 - ordinateur de poche de 16 Mo
• Écran de 65 536 couleurs avec contrôle de brillance
• Fente d'expansion SD/MMC
• Système d'exploitation Palm OS 4.1 avec berceau USB
• Incluant les logiciels : Documents-To-Go, MGI Photosuite et bien d'autres
m515 CodeWEB: 10013087/577

CHUTE DE PRIX 90[¢]
▶▶ **559⁹⁹**
APRÈS CHUTE DE PRIX
649,99 - 90[¢] chute de prix = 559,99



LINKSYS

Routeur pour câble/DSL
• Établissez un réseau à bande étendue
• Protégez vos ordinateurs contre les intrusions
• 4 ports 10/100 à commutation inclus
• Partagez votre accès Internet
CodeWEB: 91048041

RABAIS DE 40[¢]
▶▶ **89⁹⁹**
APRÈS RABAIS
129,99[¢] - 15[¢] rabais instantané - 25[¢] remise postale = 89,99[¢]

SAMSUNG

Lecteur MP3 super compact Baby Yezz
• Mémoire interne de 32 Mo
• Interface USB
• Lecture des fichiers MP3
YP-201 CodeWEB: 10009107



ÉPARGNEZ 20[¢]
▶▶ **99⁹⁹**

SONY

Baladeur sport Walkman Net MD^{MC}
• Hydrofuge
• Entrée de caractères (titre) lors de l'enregistrement
• Interface USB avec vitesse de transfert de 32x
• Mode MDLP offrant 4 fois plus de temps d'enregistrement (jusqu'à 320 minutes)
MZ51 CodeWEB: 10014247



ÉPARGNEZ 30[¢]
▶▶ **299⁹⁹**

Seulement chez FUTURE SHOP.

EPSON
Imprimante Stylus C-42
• Impression 2880 x 720 ppp
• Impression couleur 12 ppm en noir et 9 ppm en couleur
• Plateau de papier acceptant 100 feuilles • Interface USB
C42 CodeWEB: 10020263

ÉPARGNEZ 5[¢]
▶▶ **64⁹⁹**

Casque d'écoute derrière la nuque gratuit sur achat (valeur de 39 99[¢])

ALTEC LANSING

Haut-parleurs 221
• Puissance totale de 90 watts
• 6 haut-parleurs satellites blindés
• Haut-parleur d'extrêmes-graves compact
• Commandes de volume intégrées
ALTECLANSING221 CodeWEB: 10017282



▶▶ **69⁹⁹**



Processeur Intel^{MD} Celeron^{MC} Mobile à 1,2 GHz-M
• Mémoire SDRAM PC133 de 256 Mo
• Disque dur de 20 Go
• Lecteur DVD-ROM à 8x
• Affichage TFT XGA de 14,1 po
• Windows XP Édition familiale pré-installé
CodeWEB: 10017469/73



RABAIS DE 250[¢]
▶▶ **1599⁹⁹**
APRÈS RABAIS
1849,99[¢] - 100[¢] rabais instantané - 150[¢] remise postale = 1599,99[¢]

Livraison gratuite sur la plupart des produits FUTURE SHOP.ca

Prix et produits en vigueur du 9 au 15 octobre 2002. Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin. ^{††}Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. **AÉROPLAN:** MDAéropplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (comportant les milles-bonis) sur les articles retournés, échangés ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.